

L'INDÉPENDANCE ESPAGNOLE,

SEUL ORGANE INTERNATIONAL, PARAISSANT TOUS LES JOURS A MADRID,
JOURNAL POLITIQUE, INDUSTRIEL, AGRICOLE, FINANCIER, COMMERCIAL ET LITTÉRAIRE.

Ce journal paraît en deux éditions : Le matin, en ESPAGNOL ; et le soir, EN FRANÇAIS.

Este periódico sale en dos ediciones : Por la mañana, en ESPAÑOL ; y por la tarde, en FRANCES.

A MADRID, — tout ce qui concerne la Rédaction doit être envoyé à M. Breistroff de Rochebrune, Directeur Gérant, rédacteur en chef, Calle del Sordo, 37.
Pour les abonnements, les réclames, les annonces à insérer, s'adresser à l'Administration du JOURNAL, Calle del Sordo, 37 ; ou chez MM. Bailly-Baillière et Duran, libraires.

	PRIX D'ABONNEMENT :			
	1 mois.	3 mois.	6 mois.	1 an.
MADRID.....	16 rs.	45 rs.	90 rs.	180 rs.
PROVINCES.....	20	60	120	240
FRANCE ET AUTRES PAYS.....	6 fs.	18 fs.	36 fs.	72 fs.
OUTRE-MER, LES ANTILLES ET LES COLONIES.....	8	20	40	80

Les abonnements commencent le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

Pour les abonnements, les annonces et les réclames à insérer, s'adresser :

DANS LES PROVINCES, chez tous les libraires ; à Barcelone, chez M. Bonnebault, libraire, Rambla del Centro.

A LISBONNE, chez M. Plantier, libraire.

A PARIS (pour toute la France), à l'Agence du JOURNAL, chez M. Ern. Clair, rue St-Marc, 30.

A LONDRES, Leicester Square, 49.

A BRUXELLES, à l'Office de publicité, Montagne de la Cour.

AVIS.

Les personnes qui, ayant reçu le journal jusqu'aujourd'hui, à titre d'essai, désireraient s'y abonner, sont priées de vouloir bien s'adresser à l'administration le montant de leur abonnement, soit en timbres-poste, soit en mandat sur la poste, si elles ne veulent se voir supprimer l'envoi du journal.

Les abonnements courent à compter des 1^{er} et 15 de chaque mois.

Nos correspondants sont prévenus que toute demande d'abonnement ou d'insertion d'annonces qui ne serait pas accompagnée de son montant, sera considérée comme nulle et non avenue.

L'administration reçoit en paiement les timbres-poste de l'Espagne et de l'étranger.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE PARTICULIÈRE.

DE L'INDÉPENDANCE ESPAGNOLE.

Dépêche reçue le 21 avril à 5 heures du soir.

Paris.

Fonds espagnols.	3 p. 1/2, extérieur
	Id. intérieur
	Id. différée
	Id. amortissable
Fonds français.	4 1/2 p. 93 25
	4 p. 69 10
Fonds anglais.	Consolidés 96 3/4 à 96 7/8

BOURSE DE MADRID.

3 p. 1/2, consolidé	39-40
Id. différée	27 23.
Id. amortissable	1re classe 16-30
	— amortissable 2e id. 8-50

PARTIE OFFICIELLE.

La Gaceta de Madrid porte deux décrets royaux. Le premier marque les limites des deux districts militaires de Burgos et des provinces Basques ; lesquels districts seront marqués à l'avenir par l'Ébre depuis le détroit de Besantès jusqu'à Navarre. Cette disposition n'a rapport qu'aux effets purement militaires, sans que rien soit changé en ce qui touche les autorités civiles et judiciaires.

Par le second décret, la Gaceta fixe au 20 septembre prochain l'ouverture de l'exposition des beaux-arts qui doit avoir lieu, d'après le décret, le 25 décembre 1853, dans le musée national de peinture et sculpture.

MADRID 21 AVRIL.

DES FORCES PRODUCTIVES D'UNE NATION.

II. FORCES MATERIELLES.

Les forces morales et intellectuelles ont une si grande importance, que nous avons cru devoir leur assigner la première place dans l'économie des nations et les représenter comme le plus puissant levier de la fortune publique.

Est-ce à dire que nous voulions les faire aboutir à la matérialisation des intelligences et des cœurs, à une basse adoration du veau d'or ? Non, sans doute ; elles ont, à nos yeux, une mission plus digne, celle d'arracher tous les travailleurs aux étreintes du paupérisme et d'élever d'autant plus sûrement les esprits vers le ciel, que les besoins du corps auront reçu plus de satisfactions honnêtes.

Qui pourrait d'ailleurs nous faire un crime de prêcher les conquêtes du bien-être matériel, quand nous les demandons à la productivité de l'instruction et de la moralité des individus, quand nous les désignons au courage des pères de famille qui veulent chercher dans un salaire plus abondant les douces joies que ne donne jamais la mendicité ?

Nous connaissons les honorables susceptibilités de la fierté castillane et de la dignité espagnole ; aussi considérons-nous l'instruction et la moralisation des classes laborieuses, non seulement comme une indispensable nécessité de l'époque actuelle, mais encore comme le besoin le plus impérieux d'un peuple dont le caractère est si chevaleresque et si élevé.

C'est donc répondre aux vœux de tous les véritables libéraux, que de doter les travailleurs d'un capital moral et intellectuel, susceptible de multiplier indéfiniment l'intérêt de leurs bras. L'enseignement primaire et professionnel, tel que nous l'avons esquissé hier, est certainement une des plus belles inspirations de l'esprit libéral parce qu'elle est la forme la plus heureuse et la plus délicate de l'esprit de charité, de progrès et de bien-être. La religion, la société, la civilisation, peuvent donc également s'applaudir des généreux efforts de ceux qui veulent diminuer le nombre des pauvres par les profits du travail, et grossir l'un par l'autre le capital moral et matériel de la nation.

Ces considérations philosophiques et religieuses répondent suffisamment, pensons-nous, au reproche de matérialisme qui trop souvent est dirigé contre les idées les plus pures de l'économie politique ; nous espérons qu'elles seront acceptées de nos lecteurs, et que, Grands d'Espagne, ministres, gouverneurs, curés, alcaldes, en un mot toutes les influences du pays, prêteront un loyal et patriotique concours à la Monarchie dans la vulgarisation des meilleures méthodes d'instruction populaire.

La ne s'arrête pas la tâche du gouvernement et de l'aristocratie espagnole. Si utiles, si indispensables qu'elles soient, les forces morales et intellectuelles d'une nation ont besoin d'être aidées par des forces matérielles pour vivifier les richesses que la nature et la science mettent à la disposition de ses travailleurs ; ces deux espèces de forces ne deviennent productives qu'en s'appuyant les unes sur les autres.

Quelles sont les forces matérielles qui font défaut à l'Espagne et dont la prompte organisation soit le plus vivement à désirer ? Nous citerons, en première ligne, les voies de communication, les établissements de crédit, et la

liberté du travail. Etudions-en successivement la portée.

De quelque nature qu'ils soient, intellectuels, moraux, ou matériels, les capitaux acquièrent d'autant plus de valeur, produisent d'autant plus d'intérêt qu'ils circulent plus vite et plus souvent. C'est là un principe élémentaire, sans doute, mais les conséquences qu'il entraîne sont immenses, et l'on peut dire, qu'il résume, à peu près, à lui seul, tous les secrets de la science gouvernementale et économique. Aussi les plus grands hommes d'état, les plus célèbres financiers se sont-ils toujours ingéniés à favoriser le développement des réseaux terrestres, fluviaux, et maritimes qui devaient rapprocher, dans une alliance plus intime, les personnes, les idées et les choses.

Aucune époque de l'histoire la suprématie du rôle que jouent les voies de communication dans la création de la fortune des nations et des individus n'a ressorti avec plus de grandeur et d'importante vérité que de nos jours. Les peuples les plus riches, les anglais et les américains, par exemple, ne possèdent-ils pas précisément le plus magnifique ensemble de routes, de chemins, de canaux, d'agents de transports maritimes, qui existe dans le monde entier ? Et les financiers les plus célèbres doivent-ils à autre chose qu'à l'incessante rapidité de la circulation de leurs capitaux l'énorme fortune qui étonne leurs contemporains ?

Les hommes spéciaux, les esprits d'élite nous pardonneront difficilement notre insistance sur ces banalités ; mais, comment ne pas prêcher à satiété des principes si vulgaires, comment ne pas insister sur les avantages de la circulation et des voies de communication, quand tant de provinces, en Espagne, tant de villes et de communes peuplées ne sont encore reliées entre elles que par des sentiers bordés de précipices et semés d'innombrables fondrières ? Il existe des localités qui, séparées seulement par une distance de dix lieues, dépensent plus de temps et d'argent qu'il n'en faut pour aller de Madrid à Paris !

D'où proviennent ces anomalies si étranges et si déplorables ? Du défaut d'instruction, de calcul et d'association. A l'exception du pays Basque, les provinces ici n'ont rien d'analogue à la vicinalité départementale et communale de France. Aussi n'est-il pas étonnant de voir des contrées entières décimées par la famine, pendant que d'autres regorgent de grains en quantité suffisante pour nourrir deux Espagnes. Le fléau de la contrebande anglaise qui paralyse toutes les industries nationales, n'est guères entretenu, non plus, que par l'absence de voies de communication sûres et faciles ; des ânes et des mulets peuvent transporter à un prix relativement minime les marchandises fabriquées qui ont une grande valeur ; mais ils deviennent les plus coûteux des moyens de transport pour les matériaux bruts des usines et des manufactures.

Il y a un calcul bien simple que les hommes intelligents devraient s'efforcer de populariser, d'imposer même partout, c'est celui-ci : Un bon

chemin est l'outil le plus nécessaire au bon marché comme à l'abondance de la production et de la consommation. Avec un bon chemin, en effet, un seul cheval exécutera l'ouvrage de quatre ; l'État ou la commune qui paie la dépense de cette voie de communication gratuite donc, par ce fait même, de trois chevaux tous les habitants du pays. Nous ne connaissons pas d'argument plus victorieux en faveur du développement des voies de communication en Espagne ; nous y reviendrons dans un prochain article.

C. DE SAULNIERS.

REVUE POLITIQUE.

Les élections municipales qui viennent d'avoir lieu à Fribourg ont tellement surexcité l'antagonisme des coteries rivales, qu'il en est résulté des attroupements armés, et enfin une lutte sanglante. L'impression causée par ce malheureux événement dans toute la Suisse a été profonde, et un corps de 250 hommes armés va être établi à Fribourg pour y prévenir de nouveaux désordres.

La chambre des députés piémontais a repris, dans sa séance du 17, la discussion de la loi Deforesta sur la presse et sur les conspirateurs.

Les adversaires du ministère n'ont pas manqué, comme on s'y attendait, de faire appel à l'indépendance des députés sardes et de présenter le projet de loi comme émanant d'une influence étrangère.

Le cabinet a repoussé cette imputation ; il a soutenu le grand principe de l'union qui doit exister entre les gouvernements pour faire face à des dangers, à des ennemis communs et a rappelé, en outre, les titres que la dynastie napoléonienne s'est acquis à la reconnaissance des italiens.

M. de Cavour lui-même a prononcé à ce sujet un discours très étendu et a déclaré faire du rejet ou de l'acceptation de la loi une question de cabinet. Dans ces conditions la succession du projet ne paraît pas douteuse.

Nous désirons sincèrement que les membres du parlement anglais se donnent la peine de lire le discours de M. de Cavour.

Le traité de paix du 30 mars 1856 a rétabli la paix entre la Turquie et la Russie ; mais il est loin d'avoir fait disparaître l'hostilité traditionnelle qui sépare ces deux empires. Il n'a pas davantage anéanti la tendance des Czars à affaiblir l'autorité du Sultan sur ses états et leur coutume de susciter aux souverains ottomans des difficultés continuelles sous le prétexte de protéger les sujets chrétiens de la Sublime-Porte.

Depuis plusieurs mois toutes les correspondances de l'Asie-Mineure racontent que des agents russes parcourent le pays, excitant les habitants à partir pour la Russie, leur offrant des passeports et la naturalisation dans l'empire des Czars, se bornant à exiger d'eux, en retour, le serment de fidélité à l'Empereur de toutes les Russies.

Ce recrutement singulier prenait une telle extension, que la Sublime-Porte s'est enfin indignée et a demandé des explications à l'ambassadeur moscovite.

M. de Batenieff s'est empressé de désavouer ces agissements. Mais le Sultan n'a pu être dupe de ses protestations, et lui a fait remettre, pour être transmise au Czar, une note conçue en termes très-énergiques.

En outre, pour arrêter cette transformation des sujets turcs en Russes, la Sublime-Porte a envoyé au gouverneur général de Trébizonde, l'ordre de confisquer, au profit du Trésor, les propriétés des Ottomans devenus sujets russes ; de faire vendre immédiatement, au profit des propriétaires, toutes les constructions, maisons, magasins, etc, qui se trouvent sur ces propriétés, et de forcer tous les sujets du Sultan qui se sont changés en sujets russes, à quitter sans délai la Turquie ou à renier toute autre souveraineté que celle de la Porte.

Tous ces faits étranges révèlent de la part de la Russie une politique peu loyale, et nous avouons que ces menées du czar Alexandre II nous paraissent peu dignes d'un principe qui depuis la fin de la guerre ne trouvait en Europe que des sympathies et des preuves de confiance.

Mais la Russie ne s'est pas arrêtée là. Le gouvernement de Pétersbourg vient de publier un mémorandum dans lequel il s'attache à prouver que le *Hatti-humayoun*, destiné à changer la condition des sujets chrétiens de la Porte, est resté une lettre morte, et que les grandes puissances à l'influence desquelles est due cette grande réforme, ont le devoir d'en surveiller l'exécution. Le Czar, dans ce document, invite les autres gouvernements à demander à leurs consuls des rapports qui, il n'en doute pas, confirmeront entièrement les plaintes des consuls russes, et propose, comme conclusion, de soumettre cet état de choses à l'examen du prochain Congrès pour obtenir que la Porte soit mise en demeure, d'une manière beaucoup plus rigoureuse, d'exécuter ses promesses et de faire appliquer son propre décret en faveur des chrétiens.

Nous n'avons pas d'autre nouvelle importante de l'extérieur à signaler.

A l'intérieur, l'objet des préoccupations les plus légitimes est le projet de loi sur la presse, qui subit des retards très regrettables.

La commission a terminé son travail ; mais la discussion n'a pas encore commencé au Cortès, et si l'on se souvient de la date à laquelle a eu lieu la présentation du projet, si l'on songe à la longueur ordinaire des discussions parlementaires surtout pour des questions de cette nature, on a lieu de redouter que le vote de la loi soit encore fort éloigné.

Cependant, les sympathies qu'a rencontrées dans toutes les opinions le nouveau projet ; la supériorité considérable et incontestée sur la législation actuelle, nous sembleraient justifier en sa faveur toute la sollicitude des honorables membres du Congrès ; et nous les prions instamment de vouloir bien activer, le plus qu'il leur sera possible, la discussion et le vote de

FEUILLETON

DE L'INDÉPENDANCE ESPAGNOLE.

LA PERLE DE GRAVELINES.

PAR CASIMIR HENRICY.

(Suite.)

On avait déjà raconté force histoires lamentables de revenants et de suppliciés, des chroniques de mer saupoudrées de pirates ; on avait parlé des dangers que court un navire lorsqu'un chat se noie ; des feux de saint Elme, et de bien d'autres choses encore. Sur le littoral, les sujets des contes propres à défrayer l'essorée d'ivrois ont beaucoup plus variés que dans l'intérieur.

Il était près de dix heures. La tempête redoublait de violence, on ne put s'empêcher, tout en fumant, et en buvant de la bière, de s'entretenir un peu du mauvais état des chemins, et des difficultés que quelques-uns des individus présents éprouveraient pour rentrer chez eux.

C'est qu'il fait vraiment un temps à ne pas mettre un chien à la porte, murmura un de ces hommes en jetant sur l'âtre un regard d'amour qui témoignait combien il lui serait pénible de s'en éloigner dans un pareil moment.

Ce qui signifie, dit James, qu'on ne doit pas avoir moins d'égards pour les chrétiens que pour les chiens. Eh bien, mes garçons, Betty vous étendra là, sur le plancher, une botte de paille et vous vous arrimerez dessus comme vous pourrez. Il ne faut donc pas que cela empêche Tom de nous apprendre ce qui est arrivé à lord Fishburn.

Je veux bien, répondit Tom, mais, lorsque vous aurez raconté, vous, ce qui vous est arrivé, il y a six ans, sur les côtes de France, et que vous n'oublierez, dites-vous, de votre vie.

— Soit, reprit James, qui n'avait pas l'habitude de se faire prier.

La vie de cet homme était tout émaillée de particularités du plus haut intérêt.

Après avoir rechargé et allumé sa pipe, puis passé sur sa cuisse gauche son plus jeune enfant qu'il tenait assis sur sa cuisse droite, il se mit en devoir de satisfaire ses auditeurs. Il raconta qu'ayant été débarqué de la coutellerie et des foudrars sur la côte de France, il s'était vu brusquement assailli par des douaniers et obligé de soutenir contre eux une lutte opiniâtre.

Blessé grièvement, il allait tomber entre leurs mains, lorsqu'il fut sauvé par un pêcheur qui le cacha sous ses filets. Ce pêcheur l'avait ensuite soigné et ramené en Angleterre ; en sorte qu'il n'avait perdu que son bateau et une partie de ses marchandises.

— Vous trouvez peut-être que ce n'est pas assez ? hasarda la femme du contrebandier en poussant un gros soupir et en arrêtant le mouvement des aiguilles de son tricot.

— Je ne dis pas cela, ma chère Molly.

— Non, vous ne dites pas cela ; mais vous avez l'air de vous soucier de cette perte comme d'une écale de poisson.

— Eh ! vous oubliez donc que j'aurais pu y laisser ma peau. Sur mon honneur, je n'aurais aucune envie de vous voir devenir si tôt veuve, ce qui fait votre éloges. D'ailleurs, à quoi me servirait de me consumer en regrets inutiles ?

— Je sais bien que ça ne servirait à rien, et que vous avez été heureux depuis ; mais ce qui est perdu est toujours perdu... Passe encore si la leçon vous eût profité. Je tremble chaque fois que vous vous aventurez hors de la maison. Vous êtes toujours aussi hardi et aussi imprudent qu'il y a vingt ans.

— Parce que, dans mon état, qui ne risque rien n'a rien, ma chère Molly.

— Bon ! voilà que vous m'appellez encore Molly, lorsque je vous ai fait remarquer cent fois que c'était peu convenable. Quelqu'un qui vous entendrait, sans me voir, croirait que je suis une petite fille. On appelle Mary une femme de mon âge.

— C'est que, pour moi, vous êtes toujours jeune,

ma bonne amie : et il m'en coûte tant de changer mes habitudes ! D'ailleurs, il ne s'agit pas de cela, pour le moment. Je parlais du service signalé que m'avait rendu un généreux pêcheur sur les côtes de France, et vous savez qu'à cet égard vous avez toujours pensé comme moi.

— Est-ce qu'une honnête femme, qui a du cœur pourrait penser autrement ?

— Bien pensé, ma chère Molly ! c'est-à-dire Mary, très-bien pensé ! Je vous dirai, à mon tour, que c'est parce que vous êtes ainsi, que j'écoute avec plaisir vos conseils et vos observations.

Ce petit compliment mit fin au dialogue des deux époux. La sage et prudente ménagère, qui semblait tenir beaucoup à ce qu'on ne crût pas qu'elle avait moins de trente-cinq ans, se remit à son tricot.

— Et c'était un Français, ce pêcheur-là ? demanda à James, un des jeunes gens présents.

— Sans doute... Qui pensais-tu que ce fût ? Crois-tu que la France est habitée par des Chinois, des Turcs ou des anthropophages ?

— Ah ! maître James, ce n'est pas ce que je voulais dire. Je suis seulement étonné qu'un Français ait agi ainsi.

— Tu parlerais autrement, mon garçon, si tu connaissais nos voisins d'outre-Manche, si tu avais échangé avec eux autre chose que des boulets, petits cadeaux peu propres à entretenir l'amitié. Après tout, peut-être ne montreraient-ils pas aujourd'hui autant de bienveillance pour un matelot de la marine royale comme toi. Nous, contrebandiers, nous sommes bien vus partout...

Quoi qu'il en soit, dit James revenant à son sujet, le trait de cet homme est beau, et je ne suis pas un ingrat ; je lui prouverais bien, si jamais il avait besoin de moi.

— Il va sans dire, maître James, qu'il pourrait compter également sur la reconnaissance de chacun de nous, s'empressa d'ajouter un des autres prétendants à la main de Betty.

Un petit baril d'eau-de-vie était là, restant d'une cargaison que le hardi *smuggler* avait débarqué peu de jours auparavant, malgré les croisées et les gardes-côtes des deux nations. On en but un peu pour se rafraîchir ; après quoi, Tom fut

de nouveau sollicité de narrer l'histoire de lord Fishburn.

— Entrant alors dans des détails fort curieux pour ceux qui l'écoutaient, Tom raconta que le susdit lord, amoureux de la femme d'un de ses fermiers et ne pouvant rien obtenir d'elle, pour se venger de ses dédains, fit pendre le mari, en l'accusant faussement de vol. Un mois après, il était à Londres, soupant chez lui, à la sortie du spectacle, en compagnie de quelques actrices, lorsque, tout à coup, son chien aboya avec force, comme s'il eût eu la conscience qu'un grand danger menaçait son maître.

A cet endroit du récit de Tom, le chien de James, qui était resté jusque-là immobile et silencieux, couché aux pieds de son maître, se dressa, releva ses oreilles, et fit chorus avec la tempête.

— Tiens ! notre chien qui fait comme celui de lord Fishburn, dit Betty en se rapprochant de la cheminée.

— C'est extraordinaire, ça, ajouta Tom, juste au moment...

— Mais oui, c'est extraordinaire, répéta toute la compagnie.

James fit taire son chien, non sans beaucoup de peine ; après quoi :

— Continue, mon garçon, dit-il ; voilà que ton histoire commence à devenir intéressante.

— Peu après que le chien eût aboyé, poursuivit Tom, on frappa à la porte. Lord Fishburn alla voir, en l'envoyant d'avance à tous les diables, quel était l'importun qui venait le troubler ainsi à pareille heure ; mais jugez de sa surprise et de son épouvante ! le visiteur était son pendu.

— Le pendu ! s'écria chacun des assistants en faisant un mouvement d'effroi.

Le fuscain de Betty avait cessé de tourner.

— Oui, le pendu, reprit Tom d'un air grave et solennel.

— Cela prouve, dit tranquillement James, que le bourreau n'avait pas fait les frais d'une corde neuve, ou qu'un ami était venu la couper à temps. Voilà tout. Du reste, tant mieux pour le pauvre fermier, puisqu'il était innocent.

— Ah ! vous êtes toujours incrédule, vous !

— Mais, au contraire, je crois tout ce que tu viens de dire.

— Vous admettez donc qu'il était mort ?

— J'admets qu'il a été pendu. Cela ne te suffit-il pas ? Enfin, qu'est-il arrivé ensuite ?

— Il est arrivé que, depuis ce jour, on n'a plus revu ni lord Fishburn, ni le pendu.

— On allait sans doute, se livrer à bien des commentaires sur ce fait, lorsqu'un léger coup fut frappé à la porte.

— A l'exception de James, tous tressaillèrent, Betty laissa tomber son fuscain.

— C'est toujours comme chez lord Fishburn, fit remarquer Tom en donnant des signes non équivoques de terreur.

Le maître du logis s'était déjà levé.

— Oh ! oh ! qu'est-ce ci ? dit-il. Si c'étaient des douaniers !... Ça pourrait bien être des douaniers.

Et, saisissant vivement le baril d'eau-de-vie, qui eût pu le compromettre, il le fit disparaître au fond d'une petite cachette habilement dissimulée, dans la cheminée.

— Et si c'étaient des voleurs ? dit Betty toute tremblante.

Le *smuggler* ne répondit pas, mais il sourit, haussa les épaules, passa un large couteau dans sa ceinture, fourra une paire de pistolets dans ses poches, et s'en alla résolument ouvrir la porte.

Un homme et une femme, pauvrement vêtus, et trempés jusqu'aux os, se montrèrent alors à ses yeux.

La femme parla seule, disant que son mari était mort, et qu'elle supplia le maître de la maison de vouloir bien leur accorder l'hospitalité pour le reste de la nuit.

— Nous sommes des pauvres gens, dit-elle, qui venons de Cantorbéry, et nous allons à Douvres où mon mari espère trouver du travail.

— Si vous venez de Cantorbéry, répondit James aux voyageurs, en les observant attentivement, il faut qu'il y ait longtemps que vous vous soyez égarés, car vous êtes loin de la route que vous auriez dû suivre. Soyez donc les bienvenus ; j'aimais on ne refuse ici l'hospitalité...

Puis il ajouta en lui-même :

cette loi qu'attendent impatiemment tous les organes de la presse et tous les hommes intelligents du pays.

A. DE LAMNAU-ROLLAND.

Nous reproduisons en l'extrayant de la Correspondance autographe d'Espagne, la dépêche télégraphique que nous annonçons hier.

Paris, 20.

On vient de recevoir d'Amérique des nouvelles importantes relatives à l'Espagne.

Des lettres de Washington annoncent que le président Buchanan a le projet de présenter au Congrès un message ayant pour but de déclarer la guerre à l'Espagne.

G. DE LAGNY.

CORTES.

SÉNAT.

Ainsi que nous l'avons dit hier, Le Sénat, dans sa séance dernière, après la lecture de divers projets de loi approuvés par la chambre des députés, a continué la discussion de la loi sur les mines.

M. Olivan, membre de la commission, a déclaré qu'elle retirait l'article 8, sur lequel le débat était engagé, ainsi que tout le chapitre dont il fait partie, et qu'il serait l'un et l'autre, l'objet d'une nouvelle rédaction.

L'article 14 a été approuvé, après avoir donné lieu à quelques observations de M. le comte de Torre-Marín, observations auxquelles M. Olivan répondit.

Les articles 17 à 34 ont été approuvés sans discussion.

M. Ferrer a demandé la parole pour combattre l'article 35.

Les débats ont été suspendus pour donner lecture d'un message de la chambre des députés, qui informe le Sénat de l'approbation du rapport de la commission mixte chargée de l'examen du projet du chemin de fer de Palencia à la Corona et Vigo.

La haute chambre entra immédiatement après dans la discussion, à l'ordre du jour, du projet de loi relative aux droits des ministres en état d'invalidité (dérèglement de sens). Ce projet de loi a été combattu par M. le marquis de Valguerna.

La séance a été levée après l'heure fixée par le règlement.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Nous avons rendu compte dans notre précédent numéro de l'incident qui s'est produit dans la séance d'hier, incident provoqué par M. Gutierrez de la Vega et qui seul put jeter quelque intérêt et quelque animation au milieu de discussions languissantes et sans portée. Cependant les débats sur le budget ont commencé. Celui du ministère de la guerre a obtenu la primauté, ainsi que l'exige sa haute importance, même dans une situation normale, importance beaucoup plus grave encore dans les circonstances actuelles, si l'on veut bien se reporter aux débats qui se sont élevés récemment au sein des Cortes.

La séance a été ouverte à 2 heures. Le procès-verbal de la séance précédente a été lu et approuvé. Après quoi, il s'est élevé une discussion sur la question de savoir si le procès-verbal des séances devrait mentionner la demande des députés tendant à obtenir, comme un droit, qu'il constât qu'ils ont voté antérieurement avec la minorité. M. le président de la chambre a émis un avis contraire. MM. Latorre, Goicoechea, Gonzalez de la Vega et Alejandro Castro ont pris alternativement et contradictoirement la parole.

Ici s'est produit l'incident dont nous avons parlé hier haut, relatif à un bruit de déclaration de guerre contre l'Espagne de la part des Etats-Unis, bruit qui aurait couru à Paris et dont M. Gutierrez de la Vega, directeur de *El Leon Español* aurait eu connaissance par une dépêche télégraphique.

M. Borrogo, à l'heure où nous mettons hier sous presse, avait pris la parole au sujet des opérations électorales d'Arenys-sur-Mer pour appuyer la décision de la commission, de laquelle il fait partie. M. Elguayen lui répondit; Mais comme aucun des députés qui s'étaient inscrits pour prendre part à la discussion contre le rapport n'était présent à la séance, l'élection dont il s'agit a été approuvée le plus tranquillement et le plus pacifiquement possible. M. Riera, proclamé député, a prêté serment et pris place parmi ses collègues.

Telle a été la conclusion de débats extrêmement animés dans leur principe et qui ont occupé l'attention de la chambre pendant tant de jours.

M. Montañas, député d'Urdulana, a prêté serment et s'est réuni à ses collègues.

Au dire de M. Polo, le budget de la guerre est très réduit et n'est nullement en harmonie avec les conditions et les nécessités militaires du pays. Après quelques explications de M. Nunez renas, comme membre de la commission et une rectification de M. Polo y Latorre, M. Santa Cruz a com-

battu le budget comme consacrant des dépenses excessives dans une position normale. S. S. donne pourtant son assentiment aux chiffres affectés à la garde civile.

M. le ministre de la Guerre a démontré que de tous les budgets présentés aux Chambres depuis 14 ans, celui-ci était le moins élevé. S. E. n'a pas abordé de plus hautes considérations, parce que les observations des honorables membres qui ont pris la parole n'ont point eu le caractère d'une sérieuse opposition.

Cette discussion a été suspendue à la demande de M. le ministre de la Justice qui communique à l'Assemblée une dépêche télégraphique de M. le ministre des affaires étrangères, en réponse à autre dépêche que S. E. avait adressée à son collègue, au sujet de la nouvelle apportée à la Chambre par M. Gutierrez de la Vega. Cette dépêche déclare que le ministre de l'Intérieur ne sait rien absolument qui puisse attribuer quelque crédit à cette nouvelle. L'orateur a voulu connaître l'origine de la communication de M. le directeur de *El Leon Español*, et il résulte de ses renseignements que c'est M. Zuloaga, directeur de *Las Hojas*, qui aurait reçu la dépêche alarmante dont il s'agit, dépêche qu'il aurait transmise à tous les journaux; et encore cette dépêche est-elle loin d'être conçue dans les termes qui ont, à si juste raison, frappé l'Assemblée; il s'agit seulement de bruits d'après lesquels le président des Etats-Unis songerait à présenter aux Chambres un projet de déclaration de guerre contre l'Espagne.

S. E. a affirmé de nouveau à la Chambre que cette nouvelle était fautive de tout point et qu'elle avait été créée sans doute par les besoins de quelque spéculation de bourse.

M. le ministre a également adressé à Paris une dépêche à laquelle S. E. n'avait pas encore reçu de réponse.

La discussion du budget de la guerre a continué. M. le général San Roman a déclaré que ce budget est infiniment inférieur à ce qu'il devrait être; que le matériel de guerre est en très mauvais état; que l'effectif est insuffisant, et qu'enfin, contrairement aux idées de M. Santa Cruz, ce n'est point avec les sommes minimes qui figurent dans ce budget que l'on peut donner à l'Espagne une armée digne d'une grande nation.

A six heures un quart, la séance a été levée.

A. MONTEAU.

EXTERIEUR.

FRANCE.

Correspondance particulière de L'INDEPENDANCE ESPAGNOLE.

Paris, 17 avril 1858.

Un mot aujourd'hui de notre politique intérieure. Les élections de Paris approchent et bien que nous soyons loin de ces jours d'agitation, où l'urne électorale ressemblait à l'ourde d'Eole, il n'en est pas moins intéressant de jeter un regard sur les apprêts, essentiellement pacifiques, de cette lutte. MM. Jules Favre, Lienville, Picard, tous les trois avocats du barreau de Paris, sont les candidats de l'opposition. Ils ont rempli les prescriptions, légales, à cet effet, en s'engageant à prêter à la dynastie impériale le serment d'allégeance qu'exige la Constitution. Dans ce seul fait, il y a toute une révélation. Des intelligences d'un tel rayonnement, des hommes de cette notoriété, je parle de MM. J. Favre et Lienville, ne font rien à la légèreté. Au sein des confiances qu'il préside avec une incontestable clarté M. Lienville, bâtonnier de l'Ordre, a prouvé, en maintes occasions, combien ses tendances intimes le rapprochaient de cette démocratie dans l'autorité, qui est la base même du gouvernement impérial.

M. Jules Favre, dont le nom a grandi dans le calme de la vie de cabinet, plaidera-t-il à quelques jours devant une des principales cours de l'empire. Il s'agit d'une association commerciale, à propos de laquelle son adversaire voulait tout ramener à ce niveau égalitaire, qui n'est rien autre que la négation de l'intelligence, du talent, de tout ce qui fait le mérite de l'être pensant. M. J. Favre saisis, avec empressement, cette occasion de s'élever, de toute la hauteur de sa parole, contre les aveugles théories qu'on lui attribuait. Je constatai moi-même, alors cette heureuse protestation, comme un signe précurseur de la fusion des partis, et quelque hardiesse peut-être qu'il y ait à se prononcer ainsi j'entrevois, dans ce qui se passe aujourd'hui, un rapprochement plus récent encore.

C'est qu'il est impossible, en effet, aux bons et loyaux esprits de se refuser à rendre hommage à l'évidence, et de méconnaître que, depuis quelques années, la France présente le spectacle le plus remarquable.

Sauf quelques rares moments d'égarement dus à des causes tout accidentelles, le commerce y brille d'une activité sans précédent, la richesse générale s'y développe dans des proportions inouïes, les finances de l'état y marchent vers une amélioration de plus en plus rapide.

Vous vous rappelez cet éloquent rapport de magne, éblouissant au milieu de la crise monétaire, pour combattre et détruire les chimères de la peur ou

les rêves de l'empirisme, pour constater, en chiffres précis le rétablissement de notre équilibre financier, c'est-à-dire l'un des plus beaux succès qui aient récompensé la politique et l'administration si prévoyantes de l'Empereur... Aujourd'hui, ce sont les journaux anglais eux-mêmes qui le remarquent, à propos de l'état des revenus publics, récemment publiés par le *Moniteur*, l'amélioration, provenant notamment de l'impôt indirect, est d'autant plus sensible encore que si l'on tient compte de la suppression du double décime de l'enregistrement, dont la perception a cessé le 1er janvier, l'augmentation du revenu pour le trimestre n'est pas de 4, mais bien de 10 millions.

A ces chiffres éloquentes j'ajouterais-je Paris transformé, l'œuvre stratégiquement impossible, nos grands arsenaux maritimes, rapprochés du centre; au besoin, ce qu'à Dieu ne plaise, des forteresses vivantes, glissant comme l'ombre et s'élançant comme la foudre vers tous les points menacés du littoral, les masses ayant leurs squares, leurs villes, leurs bois de Boulogne, l'air et le soleil, c'est à dire la santé et la vie, l'agriculture protégée, les Landes défrichées, enfin, les arts partout en honneur, la loi française proclamant que l'intelligence ne reconnaît pas de frontière, et que sa protection s'étend à l'ensemble des œuvres de l'esprit, dans le monde entier...

Faut-il s'étonner, après cela, que de loyales intelligences s'inclinent, et que nous remettons, pour notre part, au dimanche 25 courant le détroit des incidents relatifs au scrutin qui s'ouvrira ce jour-là, dans trois circonscriptions électorales de Paris.

Les questions extérieures n'ont pas fait un pas depuis hier. La réception du maréchal duc de Malakoff à Douvres, l'espoir qu'il a exprimé de consolider l'alliance anglo-française, l'accueil cordial qu'il a reçu à Londres de la population, continuent à défrayer la presse. On voit déjà la reine Victoria à Cherbourg, assistant à cette triple inauguration qui doit consacrer la statue de Napoléon 1er et des chefs-d'œuvre à l'activité humaine, un bassin, digne du génie de Richelieu, une voie ferrée, qu'il est enviable de voir. Je m'empresse de vous dire, toutefois, que cette nouvelle du voyage attribué à la reine d'Angleterre me semble tout aussi prématurée que les prétendues visites d'Osborne et de Compiègne.

Fuad Pacha quittera Constantinople le 28 avril pour se rendre à Paris.

On croit que les conférences s'ouvriront par l'échange des ratifications, relatives à la délimitation des frontières turco-russes en Asie.

Le Président du directoire cantonal de Berne, M. James Pazy, a eu ce matin une audience du comte Waleiski.

Une correspondance de Londres donne quelques détails intéressants sur la physiologie du procès de Simon Bernard. Depuis l'affaire Palmer de tragique mémoire, jamais on n'avait vu pareille affluence à la cour de justice criminelle. Mais il ne faut pas croire, ajoute le correspondant, que le public anglais prenne fait et cause pour l'accusé, comme le font certains journaux; la nation anglaise a un fond de loyauté qui se révolte à la pensée que Bernard n'a pas couru, comme Orsini et ses complices, le danger de son crime. Il est resté à l'écart, à l'abri de l'hospitalité anglaise, dont il invoque aujourd'hui le bénéfice pour couvrir sa félonie. L'accusé montre aux débats une assurance imperturbable; il semble confiant dans ses moyens de défense et s'entre-tient familièrement avec ses conseils. Il affecte un dédain haineux pour les Français qui ont déposé contre lui; bref, par son attitude aussi bien que par ses actes, c'est un véritable héros de cour d'assises.

Je vous ai annoncé hier que le maréchal duc de Malakoff était arrivé à son poste diplomatique de Londres. Voici quelques renseignements qu'une lettre particulière nous apporte sur l'arrivée de l'ambassadeur de France à Douvres: Le C. S. navire sur lequel le Maréchal Pelissier s'est embarqué à Boulogne, le 15 au matin, s'est trouvé à midi en vue des côtes d'Angleterre; à une heure, il était amarré contre la jetée. Les batteries du château ont salué le maréchal ambassadeur par des salves d'artillerie et les matelots du *Corse*, debout sur les vergues, ont crié à diverses reprises: *Vive l'Empereur!* Immédiatement sont montés à bord le gouverneur de Douvres, le duc de Richmond, le général Mansell et nombre d'officiers qui ont félicité le maréchal Pelissier sur son heureuse arrivée en Angleterre. Le maréchal duc de Malakoff est descendu à terre en marchant en tête de cette députation; il s'est rendu à *Lord Walden*, hôtel, entre une double haie de soldats anglais qui ont chapeauté le maréchal sur son passage. L'illustre vainqueur de Sébastopol, une foule innombrable était accourue sur la jetée. Deux régiments d'infanterie avaient été adjoints à la garnison de Douvres qui est entièrement fournie par l'armée de l'artillerie, trois gardes d'honneur ont fait le service; c'étaient des carabiniers royaux d'*Andrin*, des détachements du onzième régiment et de la milice royale de Sussex. Après être resté une demi-heure environ à *Lord Walden*, hôtel, l'ambassadeur français est parti par un train spécial pour Londres, où il est arrivé à 4 heures 1/2. La même lettre m'apprend que l'on a singulièrement exagé-

ré l'importance de la prise de Luckaon en faisant de cette victoire le pendant de la prise de Delhi. Il paraît hors de doute que ce facile succès est dû à ce qu'il n'entraîne pas dans le plan des insurgés de défendre Lucknow.

Pour extrait, G. DE LAGNY.

EGYPTE.

Une dépêche télégraphique de Suez, arrivée il y a trois jours, a annoncé l'arrivée dans ce port du paquebot le *Precursor*, venant d'Aden, apportant la nouvelle que les Arabes avaient coupé les routes des environs de cette ville et empêchaient les approvisionnements d'y arriver. Un engagement avait eu lieu entre les troupes anglaises et les arabes, et ces derniers avaient eu 30 hommes hors de combat. Au départ du *Precursor*, la situation était la même et les arabes réunissaient en plus grand nombre.

Ces faits vous seront déjà parvenus par voie télégraphique de Malte, car sitôt après qu'ils ont été connus, le *Caradoc*, qui avait apporté les ambassadeurs siamois, a mis à la voile pour Malte. Je n'ai pu savoir si le *Precursor* avait été envoyé d'Aden à Suez tout exprès pour annoncer cette révolte, ou s'il venait des Indes et se trouvait seulement de passage à Aden. Le bruit circulait en ville qu'il avait été envoyé en toute hâte pour demander des secours à Malte. S'il en est ainsi, c'est que probablement les deux régiments de cipayes en garnison à Aden, les seraient révoltés et auraient fait cause commune avec les arabes indigènes. La maille des Indes signalée à Suez depuis hier, doit avoir apporté des nouvelles plus récentes, mais rien n'a transpiré. Les dépêches et les passagers sont attendus ce soir et s'embarqueront immédiatement. Je confie cette lettre au paquebot qui les emmène à Marseille, et je regrette de ne pouvoir vous donner d'autres détails.

S. A. le vice-roi continue à résider aux environs d'Alexandrie, à Mariout. Il y a reçu, il y a quelques jours, le patriarche Copte revenant d'Abyssinie, et qui a présenté à S. A. deux ambassadeurs que lui a envoyés le roi Théodore. On ne peut que se féliciter des relations qui s'établissent entre l'Egypte et l'Abyssinie, et l'envoi de ces deux émissaires est une preuve des bonnes dispositions dans lesquelles se trouve le roi Théodore.

On annonce le départ prochain du vice-roi pour le Caire, on prétend qu'il doit assister aux fêtes que donnera le prince Mustapha-Bey à l'occasion de la circoncision de son fils. Méhémet-Ali après une entrevue avec le vice-roi à Mariout s'est rendu au Caire, voir les autres membres de sa famille.

Le *Precursor* n'a pas apporté de nouvelles de Bombay plus récentes que celles reçues par l'*Alawa*.

A Aden les chemins ont été cernés par les troupes du sultan d'Adel, de manière que le fort n'a pu recevoir des vivres.

Le commandant de la garnison d'Aden est allé à la rencontre des rebelles le 18 mars avec 600 hommes et 2 canons, il a réussi à les repousser. Dans cette rencontre les Arabes ont perdu 20 à 30 hommes; les Anglais n'ont éprouvé aucune perte.

Le jour où le *Precursor* devait quitter Aden, il a été dit que les Arabes avaient de nouveau cerné les chemins et qu'ils étaient en plus grand nombre. Le paquebot le *Madras* est arrivé à Aden quelques heures avant le départ du *Precursor*.

(Nouvelles de Marseille).

NOUVELLES DIVERSES.

ESPAGNOLES.

Les populations de la Vieille Castille commencent à se réveiller du sommeil séculaire où elles ont été plongées jusqu'à présent: les projets de chemins de fer en construction, ou approuvés par les Cortes l'ont produit dans cette riche contrée un heureux changement. Nos correspondants de Leon nous font part de la joie où la ville entière est en proie à l'enthousiasme. M. le gouverneur reçoit une dépêche télégraphique expédiée de Madrid par le Sénateur M. Suarez de Deza, lui annonçant que le Sénat avait approuvé le projet du chemin de fer de Galicie qui doit passer par Leon. Dès que cette grande nouvelle se fut répandue, la ville entière a été en émoi: Les maisons ont été illuminées et un brillant feu d'artifice, a été tiré.

La ville de Leon a certes de quoi célébrer cette libération des chambres, car la construction d'un chemin de fer sur son territoire va infailliblement fertiliser ce sol si riche en bois, en minerais et autres matières de première utilité. Dans quelques années les belles plaines de Castille changeront de face: leurs habitants jouissant d'un bien être dont ils n'avaient pas jusqu'ici la moindre idée.

— Les nouvelles que nous recevons de Valladolid, Palencia, Segovia, Avila, Salamanca, Leon,

fraient dans le détroit, pareils à des montagnes l'écluse, le *smogler* hissa sa voile grise, et s'en alla les jeter sur la terre de France, comme deux balots de marchandises prohibées.

XI.

LA FERME DE BERGUES.

Si jamais vous allez en Flandre, et que vous suiviez la route qui conduit de Cassel à Bergues, à environ quatre kilomètres de cette dernière ville, vous apercevrez à votre gauche, entourée de beaux arbres fruitiers; une magnifique ferme où tout respire le bonheur et l'aisance.

Les propriétaires de cette ferme, gens extrêmement affables envers les étrangers, et que les malheureux n'implorant jamais en vain, sont Dutaillys et Marguerite.

Lorsque le pêcheur, arraché des pontons anglais par le courage et le dévouement de sa femme, réparé à Gravelines, sa tante de Bergues, celle qui devait lui laisser un peu de bien, suivant son expression, était morte. Cette circonstance le décida à abandonner sa profession et à quitter le port, qui ne lui rappelait, ainsi qu'à sa femme, que de pénibles souvenirs. Il vint à Bergues prendre possession de son petit héritage et se fit cultivateur.

Ce qui restait de l'argent dû à la générosité de la pauvre mistress Wilford fut employé à l'agrandissement de la ferme et à l'acquisition de terrains. Dutaillys était rangé et laborieux, Marguerite, bonne et intelligente ménagère. Ces deux époux, si bien assortis, n'ont cessé, depuis cette époque, de voir leurs affaires prospérer, et aucun orage n'est venu troubler leur douce et paisible existence. Le ciel leur devait bien ce dédommagement pour tout ce qu'ils avaient souffert dans leur jeunesse.

Ils ont pris avec eux, plutôt comme ami que comme serviteur, un vieux matelot qui était tombé dans la misère, ne trouvant plus à s'embarquer à cause d'infirmités graves gagnées au service de son pays et durant une longue et cruelle captivité. Il se rend néanmoins très utile dans la ferme, où

Bergues sont toutes unanimes sur le superbe aspect que les champs présentent: la récolte prochaine promet d'être une des plus abondantes qu'on ait connues, c'est-à-dire qu'en général la Castille, de même que les autres provinces de l'Espagne, n'attendent que les grandes voies de communication pour arracher de son sol toutes les richesses qu'il enfère dans son sein.

Nous sommes sûr que la Galice, également favorisée par le projet qui vient d'être approuvé, partagera cette même joie. Si les produits de la terre ne peuvent, dans ce pays comme dans la Castille, apporter au paysan tout le bien-être qu'il serait à désirer à cause des conditions toutes spéciales où les habitants de la campagne se trouvent, en échange les nombreux éleveurs de bétail trouveront des avantages immenses dans son industrie réduite aujourd'hui à des proportions mesquines.

Les provinces du midi ne tarderont pas à être convaincues du bonheur que l'industrie et l'esprit d'entreprises répandent déjà autour d'elles.

— On nous écrit de Séville que la foire prochaine s'annonce déjà de la manière la plus brillante. La ville est pleine de monde, les hôtels sont littéralement encombrés. On fait élever à 50,000 le nombre d'étrangers déjà présents à Séville, quoique la foire ne soit encore commencée.

— On nous apprend de Malaga que la fièvre jaune vient de se déclarer de nouveau à Rio Janeiro.

En conséquence seront soumis à la quarantaine tous les navires venant de tous les points du Brésil.

— Par suite de nouvelles dispositions prises au Palais, il sera tenu la main dorénavant à ce que nul ne pourra se présenter devant Sa Majesté sans être en tenue officielle.

— La chaleur maximum d'hier a été de 20, 0° et le minimum 9, 3 Réaumur.

— Les renseignements qui nous arrivent sur l'inauguration du chemin de fer de la Méditerranée se fera avec beaucoup d'éclat. Le convoi royal se composera de voitures pour 120 personnes; et on invitera, dit-on, pour accompagner LL. MM. les ministres, le corps diplomatique, les capitaines généraux, les commissions des Chambres, les évêques se trouvant à Madrid, les hauts fonctionnaires du château, et les autorités supérieures de Madrid.

On nous assure que la Reine qui veille toujours aux intérêts des entreprises, avec sa sollicitude habituelle, veut que les frais de l'inauguration soient à la charge de la liste civile.

— Il va être présenté incessamment au gouvernement les plans déjà terminés du chemin de fer de Vigo à Tuy, et avant peu il sera pris des dispositions préliminaires à la concession définitive de cette importante ligne.

ETRANGÈRES.

La grande duchesse Stéphanie de Bade, fante de l'Empereur, vient de quitter Nice où elle a passé l'hiver. S. A. s'est embarquée à bord du *Requin* pour la France.

— Les interpellations deviennent de plus en plus vives dans le parlement piémontais. Dans une séance M. Gust. Cavour a traité M. Boggio de *Consentir*. Un autre orateur a laissé échapper dans les bureaux le mot de *coignone* qui était familier à l'Empereur Napoléon I.

— L'inauguration du chemin de fer de Civitavecchia à Rome aura lieu du 10 au 15 juillet. L'administration des chemins de fer romains organise, à cette occasion, un train de journalistes parisiens. Après avoir admiré Marseille fondée par les Phocéens et remaniée par M. Mirès, on partira en caravane pour la ville éternelle.

— Il n'est bruit en ce moment dans le grand monde parisien que d'une catastrophe financière occasionnée par le luxe effréné des toilettes féminines. Mme. la vicomtesse de R., femme d'un conseiller d'Etat, et l'une des plus élégantes du faubourg St-Germain, entraînée à d'effroyables dépenses et considérablement arriérée avec ses fournisseurs, vient de se retirer dans un couvent faisant un passif de plusieurs centaines de mille francs que devra liquider le chef de la communauté.

Si nous citons cet exemple, ce n'est pas pour jeter la pierre à la malheureuse victime de ce scandale, mais pour prémonir celles qui sont entraînées sur cette pente fatale du luxe qui a pris de nos jours les proportions d'une véritable calamité sociale.

Citer le nombre de grandes dames qui ont des comptes en souffrance chez leurs fournisseurs et le chiffre de quelques-uns de ces comptes, serait plus que de l'indiscrétion: on raconte à cet égard des arrangements curieux conclus à des taux usuraire, entre autre celui d'une dame séparée de biens, qui a aliéné sa pension pour dix ans au gérant d'un magasin en vogue, et qui dépense, par an pour 1500 fr. de bottines.

La nouvelle loi sur les titres n'atteindra pas ces infimes petites vanités; mais elle met bien en peine les nobles de contrebande et les *marquis de*

il s'occupe de tout et fait réellement autant de besogne que le plus vigoureux des valets. Cet homme est on ne peut plus content de son sort. On lui offrirait ailleurs une existence princière qu'il n'en voudrait pas.

La manie de cet estimable invalide, manie pour laquelle on le gronde parfois en riant, est de dire fréquemment mistress Boxton, au lieu de madame Dutaillys. Cet homme est un ex-prisonnier du *Warrior*, un de ceux qui avaient aidé Dutaillys à percer les flancs du ponton.

J'oubliais de dire que l'ancien pêcheur et l'héroïne du *Goeland* étaient à peine fixés à Bergues, lorsqu'on vint remettre à Marguerite un petit coffret d'ébène artistement ciselé, garni de bordures et d'incrustations d'argent, et affectant la forme d'une tombe: il renfermait l'anneau qu'elle avait donné au commandant du *Warrior*, à celui qu'elle avait promis d'aimer comme un frère. Cet officier avait été tué dans une rencontre avec un de nos bâtiments de guerre. On donna quelques larmes à sa mémoire, et le coffret d'ébène fut regardé comme une précieuse relique.

Des quatre ou cinq enfants que les époux Dutaillys ont eus et qui sont tous mariés aujourd'hui, un seul, que j'ai connu très-particulièrement, a embrassé la périlleuse carrière de la marine. C'est à lui que je suis redevable des intéressants détails qui font le sujet de ce récit.

Peu d'années se sont écoulées depuis qu'un de mes amis, revenant de Dunkerque, s'est arrêté à la ferme de Bergues. Il eut occasion d'y voir un vieux curé des environs, renommé pour sa piété et ses bonnes œuvres, qui va souvent visiter la famille Dutaillys. Cet homme n'est autre qu'un des anciens adorateurs de Marguerite, l'honnête garçon, fils du syndic de Gravelines, dont il a été question au commencement de cette histoire. Il a fait un excellent prêtre; peut-être eût-il fait un mauvais mari. Quoi qu'il en soit, ce digne curé n'est jamais plus heureux que lorsqu'il peut parler des vertus de la *Perle de Gravelines*.

FIN.

récente font, comme disait jadis Joachim du Bellay. On ne saurait décrire les angoisses de tous ces bourgeois gentilshommes; ils s'efforcent de faire bonne contenance, jusqu'à ce que la loi ait été promulguée, et ne rabattent rien encore de leurs prétentions; mais leurs inquiétudes secrètes n'en sont que plus cruelles, et déjà ils ont eu à souffrir quelques petites avanies assez désagréables.

Les B..., anciens quincailleurs, ont acquis une fortune immense, et se sont conféré le titre de vicomtes; quand on prend du galon, l'on n'en saurait trop prendre, et vraiment, lorsqu'on n'a qu'à tendre la main pour saisir la couronne ducal, c'est presque de la modestie que de se contenter de la couronne aux cinq fleurons. Au reste, ces braves gens n'ont encore trompé personne; leur anoblissement est de trop récente date, et la peinture de leur écusson est si fraîche que si vous la touchiez, vous l'enlèveriez avec vos doigts.

Un plaçant, un mauvais plaçant, disent-ils, inventa une fable pour s'amuser d'eux; il parla un jour à l'oreille d'un de leurs valets:

— Ah ça, mon brave Pierre, est-ce que vous continuez à nommer M. B... M. le vicomte, et Mme B... Mme la vicomtesse?

— Oui, monsieur; est-ce qu'il y aurait quelque inconvénient à la faire?

— Quoi! ignorez-vous donc que l'on va publier une loi contre les titres usurpés, et vous savez, comme tout le monde, que les B... ne sont pas plus vicomtes que vous, mon brave Pierre?

— On dit ça, monsieur, c'est vrai; mais je n'en sais pas plus long, moi.

— Eh bien, Pierre, je vous engage à ne point donner désormais à vos maîtres un titre qui ne leur appartient pas, car vous encourriez les peines portées par la loi; elle ne punira pas seulement les usurpateurs de noblesse, mais aussi ceux qui, par intérêt, faiblesse ou complaisance, les aideront à abuser de la crédulité publique. Faites-y attention; vos maîtres seront mis en accusation, et vous serez considéré comme leur complice.

Allez, faites votre profit de bon conseil, et avertissez tous vos camarades.

Pierre n'eut rien de si pressé que d'avertir tout le domestique de l'hôtel B... L'alarme fut à son comble; le cuisinier, les marmittons, la femme de chambre, la nourrice, les pale reniers, les laquais, les huissiers, le tigre et le portier, se voyant déjà traînés sur les bancs de la justice, décidèrent à l'unanimité qu'on cesserait à l'avenir de donner du vicomte et de la vicomtesse aux anciens quincailleurs.

— Madame n'y est pas, répondit le portier aux visiteurs.

— Une personne demande à parler à monsieur, disait le valet de chambre à son maître.

Les B... eurent d'abord à l'oreille, à une distraction, et ne voulurent pas tancer trop vertement des domestiques d'ordinaire respectueux et bien dressés. Mais, au bout de deux jours, le doute n'était plus permis; tous ces croquans supprimaient à dessein les titres nobiliaires; il y avait concert entre eux, et l'heure de seoir était venue.

Le soir même, M. B... avait fait maison nette. Il voulait garder son cuisinier pour s'assurer ses repas du lendemain; mais le cuisinier voulut partir avec tous ses camarades, et le lendemain, le vicomte, ayant lui-même attelé son phaéton, dut conduire la vicomtesse au restaurant. Après un déjeuner, qui leur fit faire la grimace, ils se sont mis en quête de domestiques plus dociles. Ils les trouveront, n'en doutez pas, et ce n'est pas la ce qui m'inquiète. Pour un son, les petits Savoyards vous appellent *mon prince* et *mon ambassadeur*.

Avec cinquante francs de gages par mois, on sera toujours vicomte; due et marquis... *intra muros*.

L'aventure des B... est de cette semaine, et l'on en rit à cœur joie dans la vraie noblesse.

(Patrie.)

— *Combat entre un tigre et un homme.* — Une correspondance particulière, adressée au *Morning Chronicle*, fournit les détails suivants sur un terrible combat livré entre un tigre et un colon des environs de Graham's Town (Etats-Unis).

Le 28 novembre dernier, un colon nommé Whit-boy-Swart, résidant à Zwart Ruggens, était sorti de son matin pour aller à la recherche d'un cheval égaré, lorsque son attention fut éveillée par les aboiements de trois jeunes chiens qui l'avaient suivi et se étaient lancés en jouant dans les fourrés. Swart se dirigea vers l'endroit d'où partaient les aboiements, et qu'elle ne fut pas sa surprise en apercevant les trois chiens jouant avec une jolie tigresse étendue sur le dos et paraissant très-heureuse avec ses compagnons de rencontre.

La tigresse se mit d'un bond sur ses pattes à la

vue du survenant, qui jugea prudent de battre en retraite, vu qu'il n'avait pour toute arme qu'un mauvais bâton. L'animal suivit ce mouvement, et Swart, homme hardi et chasseur expérimenté, doué en outre d'une force athlétique, fit volte-face au moment où la tigresse s'élançait sur lui. D'un premier coup de patte, elle emporta la moitié de la joue du pauvre chasseur, qui serait tombé sous ce premier choc s'il n'eût trouvé un appui contre un arbre. Réunissant toutes ses forces et tout son sang-froid, Swart se mit à frapper résolument la tigresse avec son bâton; mais, par malheur, il laissa tomber son arme presque inutile, et il ne lui resta d'autres ressources que de ramasser vivement une pierre avec la main droite, et de se mettre en garde comme un boxeur, afin de préserver au moins sa figure dans sa lutte avec le féroce animal.

La tigresse s'élança de nouveau, saisi dans les mâchoires le bras gauche de son adversaire; mais celui-ci, de la main droite, introduit la pierre qu'il tenait entre les mâchoires de son ennemie. Cela fait, il saisit vigoureusement la tigresse à la gorge, et, par un effort désespéré, la renversa sur le dos, et la maintenant d'abord dans cette position en pesant de tout le poids de son corps sur le ventre de l'animal. Au même instant, les trois jeunes chiens, excités par leur maître, harcelèrent la tigresse, la mordant à la tête, et Swart retira son bras des redoutables mâchoires; mais ce mouvement fit tomber la pierre, et le bras est à peine dégagé, que l'animal, rendu plus furieux par la résistance, saisit la main gauche qu'il brisa d'un coup de dent. Swart est assez heureux pour reprendre la pierre de la main droite, et il en assena des coups formidables sur la tête et sur les dents de la tigresse.

L'énergique chasseur se souvint alors qu'il avait un couteau dans sa poche; mais il ne put venir à bout de le saisir avec sa main gauche broyée, et tous ses efforts ne tendirent plus qu'à retrouver la place où il avait laissé tomber son bâton. Cette tentative échoua, et si les chiens, excités par des appels désespérés, n'avaient pas réussi à faire une diversion favorable, sans aucun doute Swart eût été étranglé par la tigresse, avec laquelle il lutta héroïquement depuis une heure. Brisé de fatigue, déchiré par les coups de griffes et les dents de son ennemie, le courageux chasseur put fuir du lieu du combat, et il n'en était pas éloigné d'environ 300 yards, qu'il vit venir à lui les trois chiens qu'il avait laissés aux prises avec la bête féroce.

Swart continua sa retraite et trouva un refuge dans une ferme où il reçut tous les secours possibles. Les habitants de la ferme se rendirent en nombre sur le théâtre de la lutte, mais ils ne retrouvèrent plus au milieu des fourrés les traces de la tigresse, qui s'était éloignée sans vouloir continuer le combat avec ses trois jeunes adversaires. Malgré la gravité et le nombre de ses blessures, Swart était en bonne voie de guérison au départ du dernier convoi.

— *Société des amateurs de pigeons.* — Cette société, qui s'est formée à Londres, il y a quelques années, sous le titre de *Philopisterion Society*, a, dit le *Journal le Sport*, puissamment contribué à la conservation des espèces précieuses de pigeons à la création de nouvelles espèces. Les membres qui la composent, au nombre de vingt environ, se réunissent tous les mois et ont adopté dans leurs relations un système d'échanges et de prêts mutuels de leurs meilleurs sujets, qui favorise heureusement la propagation des espèces rares et le croisement des espèces primitives. L'élève des pigeons de luxe est devenu depuis quelque temps, en Angleterre, un passe-temps à la mode, surtout parmi les dames. Cet engouement a donné lieu à des demandes si nombreuses que le prix des pigeons rares est quintuplé. De nouvelles sociétés se sont fondées, et des prix ont été offerts pour encourager les expositions publiques d'oiseaux rares.

La grande exposition annuelle des produits de la *Philopisterion Society* vient de mettre au jour, d'une manière éclatante, la supériorité de son système et des excellents résultats de cette association. Un de ses membres seul, M. Wicking, a remporté plus de vingt prix; M. Harrison Weir, peintre d'animaux, outre des prix nombreux dans différentes expositions, a remporté trois coupes d'argent, et plusieurs membres se sont également fait remarquer par la beauté de leurs produits.

Parmi les pigeons dont la rareté a particulièrement attiré notre attention, nous signalerons les pigeons jaunes à tête rose et à face développée de M. Wicking, qui sont considérés comme les plus beaux dans leur espèce; les pigeons piolés et les pigeons-hibous du même, les pigeons-amandes de

M. Lucy, les pigeons-sauteurs bigarrés de M. Esquiloin, les messagers de M. Huyné, les pigeons rengorgés de M. Bult. Nous citerons encore les pigeons jacobites, les pigeons à queue en éventail et les pigeons-hibous de M. Harrison Weir comme des oiseaux d'une grande beauté. Le président de la société, M. Parkinson, a exposé quelques excellents messagers. Les élèves de M. Maddeford, en ce moment au palais de Cristal, où ils remportèrent huit prix, manquaient seuls à cette riche collection. Les oiseaux étaient exposés dans d'élégantes volières d'acajou et se montraient dans toute leur splendeur.

Comme preuve de la faveur croissante dont jouit en Angleterre l'élève des pigeons, il suffit de rappeler le rang élevé que tiennent les représentants de cette espèce dans les expositions de volatiles rares. Nulle espèce, en effet, n'est plus récompensée ni plus appréciée. L'élève des pigeons nécessite peu de dépense, une fois les sujets achetés; quant aux soins qu'il exige, ils sont à peu près nuls. La plupart des pigeons exposés sont élevés dans des greniers, sur les toits des maisons. Essentiellement domestique, à l'exception du pigeon-hibou, le pigeon offre une récréation en même temps par la variété presque infinie de ses formes et de ses couleurs, un fonds inépuisable d'observations et d'études pour l'amateur de la nature.

Cependant, malgré la popularité de ce nouveau genre d'amusement, on a lieu d'être surpris que, dans la ville de Londres, par exemple, où plusieurs milliers de pigeons sont élevés, les expositions attestent en général si peu de progrès dans l'éducation de ces oiseaux et l'amélioration des espèces. Il faut attribuer ce fait à l'insouciance des éleveurs qui ne tiennent pas compte assez des beautés propres et des particularités de chaque espèce. C'est pour remédier à cet inconvénient que la *Philopisterion Society* vient d'ouvrir son exposition mensuelle au public, afin de stimuler par là les éleveurs à produire des espèces pures.

— La levée des marins de vingt-un à quarante ans s'exécute de la manière la plus complète et la plus rigoureuse. Les instructions tracées pour l'exécution de cette mesure portent qu'elle est prise dans le but de procurer à la flotte des marins tout à fait formés et expérimentés, et qui sont, en outre, dans toute la force de l'âge et de l'activité. Une commission vient d'être nommée, assurément, pour examiner la question de la défense des ports de commerce de la France. Le gouvernement s'intéresse vivement à cette question.

(Messager du midi.)

Pour toutes les nouvelles ci-dessus: G. DE LAGNY.

AGRICULTURE.

Consommation du tabac en France. — Le tabac, qui voilà une matière impossible par excellence, une ressource précieuse pour le fumeur! C'est à peine si en 1812, deux ans après la loi qui en établit le monopole, le produit des tabacs atteignait 25 millions (il avait été, de 32 sous l'ancienne ferme générale), et aujourd'hui c'est plus de 173 millions que procure au Trésor cette consommation dite de luxe, ce superflu devenu si nécessaire. Révolutions guerres, disettes, crises commerciales, rien chez nous n'a ralenti la consommation du tabac. Suivez seulement sa marche durant les huit dernières années:

Argumentation.

1850.	122 millions.
1851.	126.6 — 4.6
1852.	130.9 — 4.3
1853.	138.8 — 7.9
1854.	145.2 — 6.4
1855.	152.5 — 7.3
1856.	163.4 — 10.9
1857.	173.3 — 9.9

Que nous voilà loin du temps où le roi Louis XIII surtaxait le *Petun*, attendu, disait l'ordonnance de 1629, que « nos sujets en prennent à tout heure et en reçoivent altération de leur santé... » et où, un peu plus tard, sur arrêt du Parlement, le lieutenant civil faisait défense à toutes personnes débitant bière ou autres breuvages de vendre du tabac n'en retirant en leurs maisons, à peine de prison ou du fouet. — Aujourd'hui, 380 millions de kilogrammes, c'est-à-dire un poids capable de charger 1,000 bâtiments de mer, voilà le chiffre de la production connue du globe en tabac; voilà l'énorme masse qu'en fument, présentent ou mâchent

nos générations, si éprises de cette herbe à la Reine, qu'il y a trois siècles, s'introduisait modestement à la cour de France, sous les auspices de Catherine de Médicis et par les soins de Jean Nicot, ambassadeur de Charles IX en Portugal.

Pour en revenir au fait général du revenu public, ajoutons que ce qui rend plus sensible l'amélioration remarquable plus haut, c'est que si l'on tient compte de la suppression du double décime de l'enregistrement, dont la perception a cessé au 1er janvier dernier, l'augmentation pour le trimestre ressort, non plus à 4 millions, mais à près de 10 millions.

A. MONÉRIEU.

INDUSTRIE.

LE DRAINAGE ET LE CRÉDIT FONCIER.

La cause du drainage est gagnée depuis longtemps par l'expérience comme par le raisonnement. Combiné avec l'irrigation, le drainage doit maintenir dans le sol l'équilibre de circulation qui constitue la santé. Les avantages qu'en a retirés l'Angleterre ont puissamment contribué à lui donner la force nécessaire pour traverser aussi vaillamment qu'elle l'a fait, des années de lutte et d'épreuve. Les énormes ressources qu'elle a déployées s'expliquent en partie par cette cause. Aussi le gouvernement anglais n'avait-il pas hésité à se départir de ses principes de non-intervention dans les affaires privées, pour seconder, par des prêts considérables faits aux propriétaires, la mise en pratique de cette heureuse innovation. Quoique ayant peut-être un besoin moins impérieux du drainage, pour l'ensemble de son territoire, la France ne pouvait rester étrangère à ce progrès. Aussi une loi de 1856 a-t-elle, on se le rappelle, autorisé le prêt de cent millions par l'Etat, pour faciliter les opérations de ce genre. Les prêts doivent être faits aux taux de 4 0/0 et remboursables par annuités. Le recouvrement en est garanti par un privilège qui vient immédiatement après celui des contributions, mais qui peut être restreint à ne s'exercer que sur la plus-value provenant du drainage, s'il est primé par des hypothèques antérieures aux prêts.

Lors du vote de cette loi, le Crédit foncier nous parut l'organe naturel auquel on devait avoir recours pour l'appliquer. C'est, en effet, ce qui résulte de la loi présentée le 12 de ce mois au Corps Législatif. D'après cet article, telle que la complète la convention passée entre l'Etat et le Crédit foncier, cet établissement est substitué à l'Etat, pour l'exécution de la loi. Le ministre de l'agriculture désignera les demandes de prêts à prendre en considération. Le Crédit foncier, qui est organisé pour ce service, aura à examiner si les garanties sont suffisantes; puis, sur l'autorisation du ministre, il prêtera les sommes demandées. Pour se procurer les fonds nécessaires à ces prêts, le négociateur, même au-dessous du pair, des obligations spéciales dites de « drainage ». Comme les prêts doivent être faits à 4 0/0, si le Crédit foncier est obligé d'emprunter à un intérêt plus élevé, le Trésor public lui tiendra compte de la différence. Les frais d'administration payés par l'Etat seront de 35 cent. pour 100 fr., et de 45 cent. lorsque le Crédit foncier n'exigera pas d'hypothèque, se contentant ainsi des garanties dont l'Etat lui transmet le privilège.

Cette combinaison nous paraît la meilleure pour assurer à la loi toute son efficacité, en évitant l'écueil des prêts mal garantis. C'est, en un mot, l'organisation pratique de la grande et généreuse pensée formulée précédemment par le législateur. Le Crédit foncier est d'autant plus apte à ce rôle qu'aujourd'hui, et depuis les modifications introduites dans le mode d'émission de ses obligations, il trouve le placement de ces titres avec une facilité remarquable; ce qui, pour le dire en passant, est un point décisif pour l'avenir de cette institution. — (Journal l'Industrie). — TH. FABAS.

MOUVEMENT MARITIME.

VALENCE.

Entrées du 19 avril. — Vapeur français *Algerie*, cap. Lambernier venant de Marseille.

Vapeur le *Béranger*, cap. Mercadal, venant de Marseille.

Vapeur espagnol l'*Ebre*, cap. Juan Molins, venant de Liverpool.

Vapeur le *Barcino*, venant de Cadix, est reparti le même jour pour Barcelone et Marseille.

Le 28, le vapeur l'*Almogavar* arrivera de Londres et le même jour partira pour Barcelone et Marseille.

Le vapeur *Vifredo*, arrivera de Marseille et de Barcelone le 22 et, le même jour partira pour Alicante, Carthagène, Malaga et Cadix.

Le vapeur le *Barcelone* arrivera de Barcelone le 22, et partira le même jour pour Alicante et Carthagène.

Le vapeur l'*Europe* arrivera de Liverpool le 25 au 26 et partira le jour même de son arrivée pour Barcelone et Marseille.

Le vapeur le *Balcar* arrivera de Marseille et de Barcelone le 22, et partira le même jour pour Cadix.

Le vapeur-poste *Rey Jaime I* est arrivé de Palma le 20.

Le vapeur français le *Dutrembeay* est arrivé d'Oran et d'Alicante, et parti le même jour pour Barcelone, Cadix et Marseille.

A. MONÉRIEU.

THEATRE FRANÇAIS.

Les bénéfices se succèdent au théâtre français. Hier soir c'était celui de M. Verdet, acteur de mérite et qui laissera d'excellents souvenirs de son passage à Madrid.

L'accueil que le public lui a fait à son entrée sur la scène est la meilleure preuve de la sympathie qu'il a su inspirer.

Entr'autres pièces on a joué *Un Caprice* où nous avons eu le regret de constater que Made-moiselle Berthe ne possédait pas mieux son rôle que les fois précédentes. Nous ne saurions trop engager cette jeune et jolie artiste à travailler plus qu'elle ne le fait si elle veut continuer sa carrière théâtrale.

La pièce, par elle-même, charmante d'entrain et d'esprit a été souverainement ennuyeuse par la manière dont elle a été rendue.

M. Verdet, dans *Un Chef d'Œuvre inconnu*, a déployé tous ses moyens: bonne diction, énergie, sentiment, telles sont les qualités que nous avons remarquées chez lui.

Mme Rubenstein a parfaitement rempli son rôle de frère bien aimé. Elle croqué a son petit pain avec une grâce toute particulière.

Mme Armande que nous aimons toujours à entendre, car sa diction est parfaite et son langage tout à la fois simple et élevé, a eu un véritable succès.

Mlle. Scrivaneck est arrivée à Madrid et doit donner sa première représentation samedi prochain. Nous souhaitons à cette artiste de premier ordre qu'elle emporte des madrilènes les meilleures impressions.

G. DE LAGNY.

THÉÂTRES.

NOVEDADES. — A las ocho y media de la noche. — *Baltasar*, drama bíblico, en cuatro actos y en verso, original de don Gertrudis Gomez de Avellaneda.

NOTA. Mañana jueves se ejecutará a beneficio del actor D. José Valero el drama en cuatro actos, *Baltasar*.

CIRCO. — A las ocho y media de la noche. — Sinfonia. — *Un agente de policía*, comedia en dos actos. — *La Juanita*, cancion andaluza, tocada en el violon por el Sr. Daniel. — *Una zambra de gitanos*, baile. — *Recuerdos de América*, variaciones de violon por el Sr. Daniel. — *Con amor y sin dinero*, comedia en un acto.

NOTA. Se está ensayando para ponerse en escena, a beneficio de D. Julian Romea, la comedia nueva, original, en tres actos, titulada *El Rey del mundo*.

ZARZUELA. — A las ocho y media de la noche. — Sinfonia. — *Mis dos mujeres*.

PRINCIPE. — A las ocho y media de la noche. — Sinfonia. — *El lago de las hadas*, gran baile en dos actos. — *El Jaleo de Jerez* por la Sra. Goy Stephan.

Nota. Se está ensayando el baile fantástico *El duende del valle*.

THÉÂTRE FRANÇAIS. — A las ocho y media de la noche. — On demande un gouverneur, comedia en dos actos.

Editor responsable, D. FRANCISCO QUELLE Y GUTIERREZ.

IMPRESA DE LA INDEPENDENCIA ESPAÑOLA,

Lope de Vega, 26,

á cargo de D. Julian Peña.

1858.

BULLETIN FINANCIER.

BOURSE DE MADRID			CHANGES SUR L'ESPAGNE.			CHANGES.			Société commerciale et industrielle.			OBSERVATIONS.		
	Publié.	Non pub.	Perte.	Bénéf.										
3 1/2 consolidé comptant	39.40	—	1/4 p	3/8	Id. du Nord, section de Granollers.	120,25			Londres: à vue.	25 10				
4 1/2 à terme	40	—	—	—	— Actions 2,000 rx. tout payé.	100			Id. à 90 jours.	24 90				
Id. différé à terme	27.25	—	—	—	Id. du Centre, section de Mortorell.	—			Madrid: à vue.	5 15				
Id. à comptant	—	—	—	—	— Actions 2,000 rx. versé 70 ^e / ₁₀₀	—			Id. à 90 jours.	5 10				
Amortissable 1re classe	16.30	—	—	—	Id. de Barcelonne à Saragosse.	—			Barcelonne: à vue.	—				
Id. 2e classe	8.50	—	—	—	Act. on 2,000 rx. versé 50 ^e / ₁₀₀	—			Id. à 90 jours.	—				
Nouvel emprunt de 230.000.000	—	—	—	—	Id. del Grao de Valencia à Jativa.	100,63			Cadix: à vue.	5 20				
Emprunt Domenech.	—	—	—	—	— Actions 2,000 rx.; tout payé.	96,50 à 96,75			Id. à 90 jours.	5 15				
Matériel préféré avec intérêts.	—	—	—	—	Espagne industriel—Actions 2,000	—			Bilbao: à vue.	—				
Id. non préféré avec intérêts.	—	—	—	—	rx.; tout payé.	—			Id. à 90 jours.	5 10				
Id. id. sans intérêts	—	—	—	—										
Dette du personnel	9.93	—	—	—										
ACTIONS DE ROUTES OU TITRES 6 1/2.			CHANGES.			BOURSE DE LONDRES			BOURSE DE FRANCFORT			21 avril 1858.		
CARRILLAS.—Emission du 1er Avril	—	—	—	—	Sur Londres à 60 jours.	50 p			du 12 avril.					
1853 de 4,000 rx.	—	—	—	—	Parls à 8 id.	5,18 p			Dette active: (2 1/2).	63 11/16				
Cognac.—Emission du 1er juin	—	—	—	—	Marseille à 8 id.	5,18 p			— (3).	—				
1853 de 4,000 rx.	—	—	—	—					— (4).	—				
ROUTES ROYALES.									Société de commerce générale.	—				
—Emission du 1er avril 1850	—	—	—	—					Chemin de fer de Rhin.	—				
de 4,000 rx.	—	—	—	—					Espagne: 3 % extér.	37 1/8				
Id. de 2,000 rx.	—	—	—	—					— intér.	—				
Id. de 1er juin 1851 de 2,000	—	—	—	—					— différé.	—				
reaux	—	—	—	—					— passivé.	—				
Id. 31 août 1852 de 2,000	—	—	—	—					coupons.	—				
reaux	—	—	—	—					Portugal (3).	—				
Des Provinces de Madrid, 8 % ann.	—	—	—	—					Aut. métalliques (5).	—				
nuel	—	—	—	—					» nat.	—				
	—	—	—	—					» 1851-52 (2 1/2).	—				
	—	—	—	—					» 1851 (5).	—				
	—	—	—	—					Société générale de crédit en	—				
	—	—	—	—					pagne	—				
	—	—	—	—					Société commerciale et industriel.	—				
	—	—	—	—						—				
	—	—	—	—						—				
	—	—	—	—						—				
	—	—	—	—						—				
	—	—	—	—						—				
	—	—	—	—						—				
	—	—	—	—						—				
	—	—	—	—						—				
	—	—	—	—						—				
	—	—	—	—						—				
	—	—	—	—						—				
	—	—	—	—						—				
	—	—	—	—						—				
	—	—	—	—						—				
	—	—	—	—						—				
	—	—	—	—						—				
	—	—	—	—						—				
	—	—	—	—						—				
	—	—	—	—						—				
	—	—	—	—						—				
	—	—	—	—						—				
	—	—	—	—						—				
	—	—	—	—						—				
	—	—	—	—						—				
	—	—	—	—						—				
	—	—	—	—						—				
	—	—	—	—						—				
	—	—	—	—						—				
	—	—	—	—						—				
	—	—	—	—						—				
	—	—	—	—						—				
	—	—	—	—						—				
	—	—	—	—						—				
	—	—	—	—						—				
	—	—	—	—						—				
	—	—	—	—						—				
	—	—	—	—						—				
	—	—	—	—						—				
	—	—	—	—						—		</		

DRAGÉES DÉPURATIVES DE LAURENT.

Approuvées par l'Académie Impériale de Médecine de Paris.

Remède par excellence et d'une efficacité éprouvée contre les maladies.

SYMPHILITIS, DARTREUSES, RHUMATISMES, etc.

Les Dragées Dépuratives de Laurent sont composées avec les principes essentiels des meilleurs purgatifs connus, concentrés dans le vide, à l'abri de toute altération et conservés sous une forme inaltérable et d'une administration facile. (Déclaration de l'Académie Impériale de Médecine de Paris.)

Elles sont employées avec le plus grand succès contre les affections syphilitiques récentes ou anciennes, les Ecoulements blennorrhagiques, Chancre, Végétations, etc., et contre les Accidents constitutionnels qu'elles déterminent lorsqu'elles n'ont pas été radicalement guéries, tels que Tumeurs, Ulcères, Pustules, Syphilides et ceux qui affectent les Tissus osseux et fibreux et qui font éprouver des douleurs aiguës, profondes, surtout pendant la nuit; enfin, pour remédier aux accidents causés par un traitement mercuriel.

Contre les Dartres rongeantes, tuberculeuses, etc. — Les Boutons, Rougeurs et autres maladies de la peau. — Les Gales invétérées, Teignes rebelles. — La Lèpre, etc. — Enfin, contre la Goutte, les Rhumatismes, chroniques, etc. (Voir l'Instruction, que l'on délivre gratis.)

AVIS ESSENTIEL POUR EVITER LES CONTREFAÇONS ET IMITATIONS. — Ces Dragées ne sont livrées qu'en flacons recouverts d'une capsule portant le cachet de l'inventeur, revêtus d'une étiquette teinte et scellée par une bande portant sa signature. LE DÉPOT GÉNÉRAL DE CES DIVERS PRODUITS EST À PARIS, MAISON LABOULEYRE, RUE BOURG-NEUVILLE, N° 19.

APPROBATION DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS.

DRAGÉES STOMACHIQUES PURGATIVES DE LAURENT

Ces Dragées sont le meilleur et le plus doux purgatif des enfants. Les grandes personnes en font usage avec un égal succès, à la dose de 2 à 3 matin et soir, contre les maux d'estomac et les digestions laborieuses, les embarras intestinaux, etc., car elles purgent doucement, sans coliques, excitent l'appétit, et n'ont pas les inconvénients des Pâtes purgatives, dont l'action drastique occasionne souvent des accidents. On s'en sert également avec avantage pour combattre la constipation et les congestions qu'elle détermine, et qui se manifestent par des étourdissements, pesanteurs et douleurs de tête.

DRAGÉES DE COLCHIQUE DE LAURENT.

Remède par excellence contre la GOUTTE ET LES RHUMATISMES.

Dos milliers de faits soigneusement étudiés, disent MM. le professeur Troussard et Pinot, dans leur Traité de Thérapeutique, prouvent que l'action des préparations de Colchique est aussi sûre contre ces affections que celle de sulfate de quinine dans les fièvres intermittentes.

Elles sont employées avec un égal succès contre les hydropisies. Les Dragées de Laurent sont composées avec la meilleure de ces préparations l'Extrait acétique, obtenu dans le vide, à l'abri de toute altération, dans un nouvel appareil, approuvé par l'Académie Impériale de Médecine de Paris.

DRAGÉES D'ERGOTINE DE BONJEAN,

MÉDAILLE D'OR DE LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS.

M. Bonjean, pharmacien-chimiste à Chambéry, auquel on doit la découverte de l'Ergotine, l'obtient en isolant du principe vénéneux que le seigle ergoté renferme.

Les Dragées d'Ergotine offrent le moyen d'administrer d'une manière commode et agréable. Elles sont employées avec le plus grand succès pour faciliter le travail de l'accouchement, arrêter les pertes foudroyantes qui en sont quelquefois la suite; en outre, pour combattre les hémorrhagies de toute nature, l'hémoptysie (crachements de sang), les engorgements de l'utérus, les dysenteries, qui accompagnent souvent les fièvres intermittentes, les diarrhées chroniques, pour enrayer la marche de la phthisie pulmonaire, etc.

A l'extérieur, l'Ergotine s'emploie en dissolution dans l'eau pour le pansement des plaies et blessures; car elle possède la propriété d'arrêter les hémorrhagies, de faciliter leur cicatrisation en prévenant ou diminuant l'inflammation des tissus.

D'après le professeur Sédillot et M. Retzius, médecin du roi de Suède, c'est le plus puissant hémostatique que possède la médecine contre les hémorrhagies des vaisseaux tant artériels que veineux. (Voir l'Instruction qui accompagne chaque flacon.)

L'Ergotine et les Dragées d'Ergotine de Bonjean, ne sont livrées qu'en flacons revêtus du cachet, de la signature de l'inventeur et de celle de M. LAURENT; ces produits étant aujourd'hui préparés dans ses appareils brevetés et approuvés par l'Académie Impériale de Médecine de Paris.

PILULES HOLLOWAY.

Privilegiées par tous les gouvernements de l'Europe. Recommandées par les Médecins les plus célèbres du siècle. Connues de la manière la plus favorable dans tous les pays du monde.

Ces célèbres Pilules sont excellentes pour purifier le sang, pour fortifier les constitutions faibles ou affaiblies, et guérir toute espèce de maladies quelle qu'en soit l'origine. L'action de ces pilules va chercher les germes du mal partout où ils se trouvent; et, sans causer de crises violentes ni de souffrances de la part du malade, elles produisent des effets presque merveilleux, auxquels il serait difficile de croire si l'expérience n'était pas la pour l'attester.

Les archives du Professeur Holloway, dans sa maison centrale de Londres, contiennent une quantité immense de certificats dont l'authenticité met tout à fait hors de doute l'infirmité de ce médicament. Tous les jours, à tout instant, on y reçoit les témoignages les plus flatteurs de tous les pays du monde et dans toutes les langues de l'univers, et cela seul, suffirait pour convaincre les personnes les plus incrédules et les plus sceptiques.

Les médecins les plus célèbres, et les corps facultatifs les plus distingués de l'Europe, les recommandent à l'usage de leurs clients, dans la conviction intime qu'il est impossible de trouver un remède ni plus général, ni plus sûr, ni plus efficace, surtout sous ce climat, où les maladies se présentent avec tant de force et d'activité que la mort suit souvent de près les premiers symptômes, et rend inutiles les effets des autres médicaments, plus lents dans leur action.

Ces Pilules sont d'une efficacité souveraine dans les maladies suivantes:

Les Fièvres intermittentes	Les Maux de tête	La Pierre ou la Gravelle
L'asthme	Les Inflammations	Les Tumeurs
Les Fièvres bilieuses	La Jaunisse	Les Ulcères
Les Coliques	Le Lumbago, ou Maux de reins	Les Vers de toutes espèces
Les Maux de ventre	Les Rhumatismes	Les Maladies vénériennes
La Débilité	La Retention d'urine	La faiblesse ou la soie des forces
L'Erysipèle	Les Maux de gorge	Les Maladies de la peau
Les Dérèglements des femmes		
La Goutte		

Ces Pilules élaborées sous l'inspection personnelle de l'inventeur, se vendent dans ses établissements généraux à Londres, Strand, 244, et à New-York, Maiden Lane, 80.

Les prix sont les suivants:

Chaque boîte contenant quatre douzaines de Pilules	7 fr.
doze douzaines	18
vingt-quatre douzaines	28

Chaque boîte est accompagnée d'une instruction en français, qui explique la manière de prendre les pilules.

Il y a un grand avantage à acheter les grosses boîtes.

S'adresser à Madrid à MM. Borrel frères, calle Mayor, 11.

Carlos Uzurum calle del Barrio Nuevo, 17.

Sayadra et de Riverolles, calle Mayor, 40.

RENTES VIAGÈRES

A PARIS

4, Boulevard des Italiens.

A LONDRES

31, New-Brigge Street.

EN TITRES DE RENTES SUR L'ÉTAT RESTANT ENTRE LES MAINS DU RENTIER.

La Compagnie ANGLAISE d'assurances à primes fixes sur la vie, DEFENDER, au capital de 25 MILLIONS, laisse à ses rentiers viagers la faculté de convertir eux-mêmes en RENTES SUR L'ÉTAT, immatriculées en leur nom, le capital qu'ils devraient verser à la Compagnie. Ces titres de rentes restent entre leurs mains pendant leur vie; ils en touchent eux-mêmes les arrérages.

Ce mode, tout nouveau et tout particulier à la Compagnie DEFENDER, offre aux rentiers les garanties les plus complètes; la Compagnie constitue aussi des Rentes viagères au moyen d'obligations hypothécaires, remboursables après le décès du souscripteur, de transport de créances hypothécaires, de cessions de propriétés mobilières. — RENTES VIAGÈRES DIFFÉRÉES sur une ou plusieurs têtes. — CAPITALISÉS après décès. — DOTATION pour les enfants. — S'adresser à l'Administration, 4, boulevard des Italiens, à Paris, ou au bureau de renseignements.

HYGIÈNE
SANTÉ
EAU DE BOTOT

SEULE VÉRITABLE
EAU DE BOTOT

Pour l'entretien des dents et les soins journaliers de la bouche,
5, RUE COQ HÉRON, A PARIS.

Chaque flacon est revêtu d'une étiquette portant la signature et le cachet de l'inventeur.

POUDRE DENTIFRICE pour employer avec l'EAU DE BOTOT.

PILULES DEHAUT

Les substances végétales que ce purgatif renferme ont été choisies et combinées, d'après la nouvelle méthode dépurative de M. DEHAUT, pour être prises et digérées en même temps que les meilleurs aliments et les boissons les plus fortifiantes, ce qui permet à chacun de choisir, pour se purger, le repas et l'heure qui lui conviennent le mieux pour n'être pas gêné dans ses occupations, tout en évitant le dégoût et la fatigue que les autres médecines occasionnent toujours. Ces avantages précieux, constatés en France depuis 25 ans, ont rendu les Pilules Dehaut d'un usage populaire. — Ces pilules souveraines pour combattre la constipation et tous les maux qui en dépendent. — Comme simple purgation, elle est préférable aux autres médecines, parce que, n'exigeant ni régime ni diète, on peut, au besoin, les prendre pendant plusieurs jours de suite sans dégoût. — Mais ce purgatif agréable offre surtout des avantages importants dans le traitement d'une foule de maladies chroniques telles que: Asthme, Catarrhe, Dartres, Scrofules, Goutte, Engorgements, Migraine, Douleurs, etc., etc., parce que la bonne nourriture qu'on prend en même temps permet aux organes digestifs de le supporter sans fatigue, pendant tout le temps de la guérison. (Voir la Brochure qui se donne gratuitement.) — Boîtes de 2 fr. 50 centimes et de 5 fr., à Paris, chez M. DEHAUT, pharmacien et maître en chimie au faubourg St. Denis, N° 148.

PILULES DEHAUT

Les substances végétales que ce purgatif renferme ont été choisies et combinées, d'après la nouvelle méthode dépurative de M. DEHAUT, pour être prises et digérées en même temps que les meilleurs aliments et les boissons les plus fortifiantes, ce qui permet à chacun de choisir, pour se purger, le repas et l'heure qui lui conviennent le mieux pour n'être pas gêné dans ses occupations, tout en évitant le dégoût et la fatigue que les autres médecines occasionnent toujours. Ces avantages précieux, constatés en France depuis 25 ans, ont rendu les Pilules Dehaut d'un usage populaire. — Ces pilules souveraines pour combattre la constipation et tous les maux qui en dépendent. — Comme simple purgation, elle est préférable aux autres médecines, parce que, n'exigeant ni régime ni diète, on peut, au besoin, les prendre pendant plusieurs jours de suite sans dégoût. — Mais ce purgatif agréable offre surtout des avantages importants dans le traitement d'une foule de maladies chroniques telles que: Asthme, Catarrhe, Dartres, Scrofules, Goutte, Engorgements, Migraine, Douleurs, etc., etc., parce que la bonne nourriture qu'on prend en même temps permet aux organes digestifs de le supporter sans fatigue, pendant tout le temps de la guérison. (Voir la Brochure qui se donne gratuitement.) — Boîtes de 2 fr. 50 centimes et de 5 fr., à Paris, chez M. DEHAUT, pharmacien et maître en chimie au faubourg St. Denis, N° 148.

Exposition de l'Industrie
1875 et 1889

VINAIGRE DE TOILETTE
DE JEAN VINCENT

Sont récompensés aux Expositions de Londres et de New-York.

Ce vinaigre, dont la vogue en France est immense, est le seul qui offre au public, comme grand et bon produit, la garantie d'être fabriqué par un homme de bien, et de plus, d'être le plus pur et le plus efficace. C'est le type des vinaigres qui ont été et qui sont le plus généralement employés en France et dans tous les pays. Il est d'une administration facile, et d'un usage agréable. Il est d'une efficacité éprouvée, et d'un usage populaire. — Boîtes de 2 fr. 50 centimes et de 5 fr., à Paris, chez M. DEHAUT, pharmacien et maître en chimie au faubourg St. Denis, N° 148.

Exposition de l'Industrie
1875 et 1889

VINAIGRE DE TOILETTE
DE JEAN VINCENT

Sont récompensés aux Expositions de Londres et de New-York.

Ce vinaigre, dont la vogue en France est immense, est le seul qui offre au public, comme grand et bon produit, la garantie d'être fabriqué par un homme de bien, et de plus, d'être le plus pur et le plus efficace. C'est le type des vinaigres qui ont été et qui sont le plus généralement employés en France et dans tous les pays. Il est d'une administration facile, et d'un usage agréable. Il est d'une efficacité éprouvée, et d'un usage populaire. — Boîtes de 2 fr. 50 centimes et de 5 fr., à Paris, chez M. DEHAUT, pharmacien et maître en chimie au faubourg St. Denis, N° 148.

NOBLES HOARE

DE LONDRES.

GRANDE FABRIQUE DE VERNIS ET DE COULEURS POUR VOITURES ET WAGONS DE CHEMINS DE FER.

ENTREPOT GENERAL EN ESPAGNE.

SCHROPP,

12, MONTERA.

Il vient d'arriver toutes sortes de couleurs et de vernis, y compris le vernis au COPAL.

EMILE FLATAU, LIBRAIRE-ÉDITEUR, A BRUXELLES.
ANCIENNE MAISON RAYER ET FLATAU, 75, MONTAGNE DE LA COUR.

HISTOIRE DIPLOMATIQUE DE LA CRISE ORIENTALE de 1853 à 1856

d'après des documents inédits, suivie d'un mémoire sur

LA QUESTION DE LIEUX SAINTS.

Il importe d'établir la différence qui existe entre les brochures vulgaires sur ce sujet et ce livre, qui est écrit par un homme d'état, et qui est basé sur des sources dignes de confiance, d'autant plus, peut-être, qu'on n'a point jugé à propos de le révéler.

INTRODUCTION

A. L'HISTOIRE DU XIX SIÈCLE

PAR G.-G. CERVINUS

Traduit de l'allemand en français par FRANÇOIS VAN MEENEN

Seule édition autorisée par l'auteur et l'éditeur allemands.

S'adresser aux bureaux de L'Indépendance Espagnole, pour les deux ouvrages ci-dessus.

PATE et SIROP DE NAFÉ D'ABASIE.

Les professeurs de la Faculté de Paris ont constaté leur supériorité sur tous les pectoraux.

Leur efficacité contre les Rhumes, Maux de Gorge, Grippe, Coqueluche et Irritations ou Inflammations de Poitrine, a été constatée par tous les Médecins des hôpitaux de Paris.

RACAHOUT DES ARABES.

Seul remède approuvé par l'Académie de Médecine de Paris. Il traite les maladies de l'estomac, du foie, du plexus solaire, et des intestins; il corrige la constipation; il est d'un usage facile, et d'un usage populaire. — Boîtes de 2 fr. 50 centimes et de 5 fr., à Paris, chez M. DEHAUT, pharmacien et maître en chimie au faubourg St. Denis, N° 148.

MAISON DE SANTÉ SAINT-AURE DE PICPUS
RUE PICPUS, NUMÉRO 64

Ne pas confondre le numéro.

ADMISSION DE TOUTES SORTES DE MALADES
EXCEPTÉ LES ALIÉNÉS.

CHAMBRES ET APPARTEMENTS.

Exposés au Levant et au Couchant.

Vaste Jardin et Parc, Habitation très-agrable et très-salubre.

Directeur H. BALLEY, M. P. I. rry, professeur de la Faculté de Médecine de Paris.

Médecin-Consultant:

Le Docteur GUIDO, médecin charpentier de la chirurgie.

Médecins-adjoints, le Dr DECLAT et le Dr ROUX.

Omnibus du Palais-Royal au Trône, et ceux de la barrière Charenton à Saint-Philippe-du-Roule

SIROP H. FLON.

Ce SIROP d'HERBES GOUTTIERES, joint d'une vogue méritée pour la guérison des RHUMES, TOUX, CATARRHES, ENROUEMENTS, COQUELICHES et de toutes les affections de l'appareil respiratoire et de l'estomac et du ventre. Admis à l'Exposition de New-York.

FABRIQUE A PARIS, 24, RUE TAITBOUR

CAOUTCHOUC LEBIGRE

Deux magasins bien assortis, 14, rue Vivienne, et 142, rue de Rivoli.

Bien remarquer le nom et le numéro pour ne pas se tromper. Bousins à 49 fr. Paillots à double face, chaussettes, bretelles, tissus élastiques et imperméables, coussins, ceintures de natation, bas élastiques pour varices, instruments de chirurgie, tuyaux et articles vulcanisés, peignes, etc. Vente avec garantie. On expédie franco.

X. RACLOT

Cabinet pour l'obtention des Brevets d'invention en Belgique, France, Angleterre, etc.

2, place du Musée, à Bruxelles.

PASTILLES DE CALALABRE
DE POTARD,

sans opium, infatigables contre les Rhumes, Bronchites, Asthmes, Catarrhes, Oppressions, Gripes, Glaires; leur goût agréable les rend précieuses dans les maladies des enfants. — Pharmacie, rue Fontaine-Molière, 18. En province, dans les bonnes pharmacies.

PATE ET SIROP PECTORAL

A LA THRIDACE.

DE H. CLÉRET, PHARMACIEN

Membre de l'Académie nationale.

Pharmacie des Panoramas, 151, rue Montmartre.

Depuis longtemps l'usage de ces pectoraux est populaire en France et à l'étranger, la vogue qu'ils se sont acquise et la préférence marquée qu'on leur accorde s'expliquent:

- 1° Par leurs propriétés pectorales qui ont été publiquement constatées;
- 2° Par leur goût agréable;
- 3° Par la certitude qu'il n'en résulte point d'opium dans leur composition.

THERAPEUTIQUE.

Le sirop de laitue: Thridace, ou lactucaire, a été surtout employé utilement contre le symptôme toux. Les bronchites avec irritation, accompagnées de douleurs, sont modifiées de la façon la plus heureuse; l'usage du sirop de laitue pour calmer les souffrances et modérer la toux. Nos préparations de laitue ont été préconisées dans l'hygiène et les autres affections douloureuses, les coliques. Mais, le sirop, c'est principalement pour s'opposer à l'irritation que déterminent des accès renouvelés de toux qu'il a été employé utilement.

MODE D'EMPLOI.

Si le sirop est employé au début d'un rhume, il suffit d'en prendre une cuillerée à bouche, matin, midi et soir, pur ou coupé, avec un peu d'infusion de mauve ou de lait tiède; lorsque la maladie est ancienne et la toux fréquente, on prend une cuillerée à bouche toutes les deux heures, même pendant la nuit.

Pour les personnes qui ne peuvent faire usage du sirop de Thridace, le matin et le soir, nous avons préparé une pâte qui, sous un plus petit volume, renferme tous les principes actifs du sirop, et possède l'avantage d'être plus portative et de pouvoir être employée partout. Il faut en prendre un ou plusieurs morceaux chaque fois qu'on éprouve le besoin de lousser et d'expectorer et avoir soin de les laisser fondre dans la bouche.

Pour éviter le contrefaçon ou l'imitation, exiger sur les bouteilles, l'étiquette portant ma signature avec mon adresse; et sur le bouchon une capsule en émail avec ces mots: Pharmacie des Panoramas.

Les boîtes enveloppées de papier blanc et d'une bande verte, sont scellées par un cachet de cire rouge avec les mots: Pharmacie des Panoramas, Cléret. S'adresser au bureau du journal.

INJECTION BROU

HYGIENIQUE, INFAILLIBLE et PRESERVATRICE. Guérison prompte et sûre des MALADIES RECENTES et CHRONIQUES, et ayant résisté au Copahu et au Cubèbe. Traitement facile à suivre en secret et en voyage, et agissant d'autant mieux qu'il est plus promptement employé. Se trouve dans toutes les principales pharmacies de l'univers. A Paris chez l'inventeur BROU rue Lafayette, 33.

SPÉCIALITÉS COMMERCIALES DE LA MAISON TRAFORST DE BORDEAUX.

Dépôt au Bureau du Journal.

LIQUEUR TRAFORST

Essayez, comparez, jugez.

Spécialité pour l'amélioration et la conservation des vins.

Dite Sève de Médée, Essence de Médée, Parfum ou Bouquet des Vins, concentrée et perfectionnée. Cette précieuse composition, depuis longtemps très-avantageusement connue et récemment perfectionnée par son auteur, donne aux vins des moindres crus une saveur délicate qu'on confond facilement avec la vraie sève de Médée; aussi les connaisseurs la placent-ils au-dessus de toutes les préparations de ce genre, surtout pour les expéditions d'outre-mer. Un grand nombre de déballants doivent la préférence dont ils jouissent à cette liqueur aromatique, qui conserve le vin, en même temps qu'elle lui donne une qualité et une valeur bien supérieures, par le bouquet délicat qu'elle lui communique. L'arôme se conserve indéfiniment. Vingt-cinq années d'expérience et de succès prouvent que la haute réputation de cet excellent produit est incontestablement méritée, car il est avéré qu'en versant cette liqueur sur des vins de trois ou quatre ans seulement, on leur donne, par le bouquet, l'agrément d'un vin vieux de dix ans au moins.

Un flacon de LIQUEUR TRAFORST conserve, parfume, bonifie et vieillit une barrique de 230 à 250 litres de vin. Prix: 2 fr. Un litre suffit pour 25 barriques. Prix: 30 fr., soit environ demi-centime de frais par litre de vin.

ESSENCE DE COGNAC PAR EXCELLENCE,

ou RANCIO perfectionnée par M. TRAFORST, médecin-Pharmacien.

Elle vieillit, améliore et clarifie les alcools et eaux-de-vie, de quelque nature qu'ils soient. Elle est inappréciable, puisqu'elle leur donne un goût délicat et un arôme qui élèvent considérablement leur prix. Cette liqueur se trouve à MM. les propriétaires et à MM. les négociants l'amélioration de leurs eaux-de-vie, en leur donnant une qualité et une valeur bien supérieures, pour un modique débours de DIX CENTIMES par litre. Un flacon suffit pour hectolitre d'eau-de-vie.

NOTA.—Pour éviter les nombreuses et dangereuses imitations, chaque flacon de Sève de Médée ou de Rancio est recouvert d'une capsule d'émail poli, revêtu d'une étiquette et enveloppé d'une instruction portant l'une et l'autre comme marque de fabrique la signature de J. E. TRAFORST, M. P.

POUDRE GÉLATINEUSE COMPOSÉE.

Spécialité pour la clarification complète, absolue, instantanée des vins rouges et blancs, rancios, eaux-de-vie et liqueurs.

Cette POUDRE GÉLATINEUSE, n'ayant ni goût ni saveur désagréables, est bien préférable à tous les ingrédients employés au collage des vins, vinaigres, eaux-de-vie et liqueurs, même aux tablettes de gélatine, qui demandent un temps fort long pour se dissoudre. La boîte ne se vend que 60 centimes; elle suffit pour clarifier une et quelquefois deux barriques de ces liquides en 24 heures. — Si c'est du vin qu'on clarifie, vieillit et ajoutant un flacon de LIQUEUR TRAFORST, dite Sève de Médée, le vin sera tout à la fois clarifié, vieillit et aromatisé; ce qui sera infiniment avantageux.

S'adresser, pour plus amples renseignements, au Bureau du Journal; ou Maison Traforst, rue Dauphine, n° 33, et Saint-Martin, n° 36, vis-à-vis le cours d'Albret, à Bordeaux. (Affranchir.)